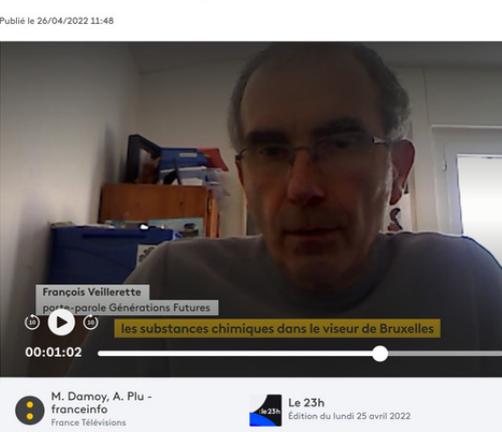




L'UE lance un plan d'interdiction massive de substances chimiques nocives



france.tv chaînes séries & fictions



Rapport d'activités 2022

Mis à jour le 5 janvier 2023



Table des matières

Introduction	3
Dénoncer les effets néfastes des pesticides	4
Focus général sur l'environnement et la santé.....	5
Pollution des milieux par les pesticides et effet sur la biodiversité	5
La présence des pesticides dans l'air	5
Les pesticides dans l'eau	7
Les pesticides dans l'alimentation	9
La défense des victimes des pesticides.....	10
Notre soutien à des actions collectives	10
Notre soutien à des situations individuelles	12
Les procédures juridiques.....	13
La critique des textes réglementaires.....	16
Les politiques publiques internationales, européennes et nationales	24
International – la COP 15.....	24
Union européenne	24
Règlement « pesticides » SUR	24
Statistiques pesticides : SAIO et registres.....	29
Carences des évaluations	30
ICE	32
France.....	33
La carte des pesticides.....	34
Ecophyto.....	35
La future Loi d'Orientation Agricole (LOA).....	35
Autres dossiers institutionnels/politiques en France	36
Des substances dans le viseur	36
Produits interdits.....	37
Propyzamide.....	37
Néonicotinoïdes	37
Glyphosate	40
Prosulfocarbe	43
Chlordécone	43
Adjuvants et autres molécules non déclarées	44

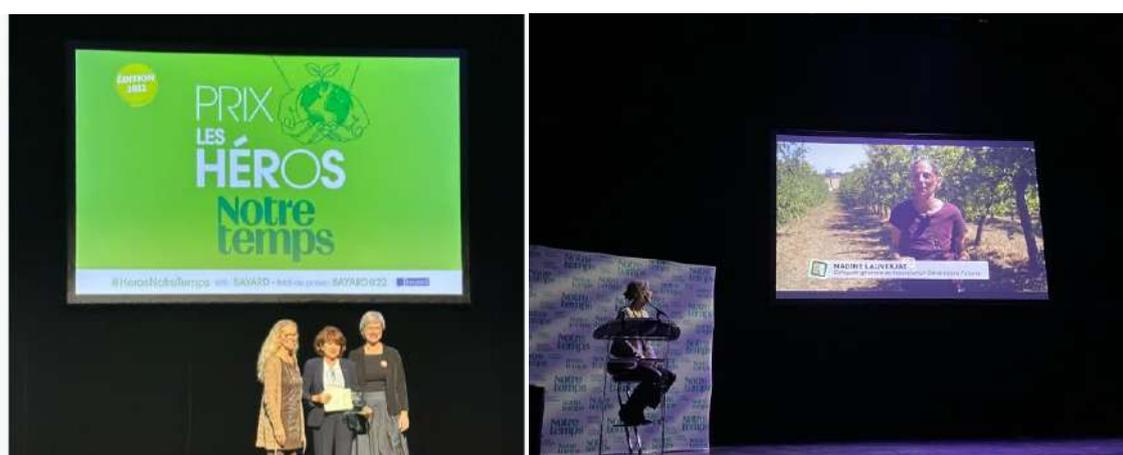
Veille scientifique	45
Environnement.....	45
Santé	45
Les alternatives aux pesticides	46
Défendre la bio et l’agriculture paysanne	46
Cuivre	47
Planet Score	48
Dénoncer les fausses alternatives et pointer les impacts.....	49
HVE.....	49
Guerre en Ukraine	50
PAC	52
Les mouvements militants	52
La Semaine pour les alternatives aux pesticides	52
Les marches et rassemblements unitaires	53
Focus sur les autres polluants chimiques	54
Suivi de la réglementation et des politiques publiques.....	54
Au niveau européen	54
Au niveau national.....	57
Des substances dans le viseur	58
TiO2 et nanomatériaux.....	58
PFAS	58
Médicaments.....	60
Produits chimiques en général	60
Élections nationales et temps forts politiques : pour un plaidoyer du vivant	61
La présidence Française de l’UE (PFUE).....	61
Présidentielle.....	61
Législatives	63
Santé environnementale	64
Tribunes et actions collectives sur des sujets transversaux	65
Traité de libre-échange	65
Le lobby.....	65
« Lanceurs d’alerte »	66
Le bilan de l’activité interne à Générations Futures.....	67
Statistiques générales	67
Adhérents — donateurs	67
Web, réseaux sociaux et print	67

Nos relais locaux.....	73
Chiffres clés en 2022	73
Le relais des temps forts nationaux.....	73
La sensibilisation locale	73
Equipe salariée et Conseil d'Administration.....	77
Conclusion.....	77

INTRODUCTION

Nous souhaitons introduire ce rapport d'activités 2022 par une belle nouvelle. Cette année nous avons eu l'immense plaisir d'être [lauréat des Héros de Notre Temps](#) ! Après avoir mis l'accent en 2021 sur les associations engagées sur le front de la crise sanitaire, les éditions Bayard ont décidé de mettre l'accent sur celles qui font face aux enjeux écologiques et climatiques de plus en plus prégnants. Le jury a mis à l'honneur : France nature environnement, Grands-parents pour le climat, Repair Café, Générations futures et Énergie partagée. **Un éventail d'associations qui, chacune à leur niveau, œuvrent à la préservation de l'environnement. Un combat capital !**

Pour illustrer notre travail, l'équipe de Notre Temps a rencontré notre Déléguée Générale, Nadine Lauerjat, sur le terrain avec des agriculteurs convertis à la Bio depuis plus de 20 ans. Merci d'ailleurs à François et Emilie Dufour pour leur accueil et leur engagement ! **Nous sommes très fiers de cette récompense** qui salue le travail engagé et sérieux de nos équipes de bénévoles et de salariés.



Lors de la cérémonie de remise des prix nous avons eu le plaisir de recevoir un hommage de la part de la navigatrice Isabelle Autissier, Présidente du WWF-France et marraine de l'édition 2022 des Héros de Notre Temps aux côtés de Yann Arthus Bertrand, qui a dit à propos de notre association :



“Je pense en particulier à Générations Futures parce que je crois qu’aujourd’hui, la lutte contre ces pesticides, ces herbicides, ces perturbateurs endocriniens qui sont en train de polluer complètement la nature, les plantes, les animaux, l’eau, le sol, y compris maintenant l’espèce humaine, c’est vraiment un danger colossal. Il faut une lutte extrêmement énergique parce que l’on voit bien comment il est compliqué de lutter contre les puissantes entreprises de l’agrochimie. C’est un combat absolument formidable”.

Focus général sur l'environnement et la santé

Nous avons toujours travaillé sur la question des effets néfastes des pesticides qui permet d'illustrer la nécessité de changer de système agricole. Un document publié par nos collègues des Amis de la Terre Europe, PAN Europe – dont Générations Futures est membre – et la Heinrich-Böll-Stiftung a permis de documenter par les chiffres ces effets dans le cadre de la publication de **l'Atlas des pesticides**. Cet Atlas, que nous avons diffusé au travers [d'un article que nous avons traduit en français](#), est un aperçu complet des faits et des chiffres sur la production et la consommation mondiales de pesticides, son impact sur les personnes, la biodiversité et le climat, et les solutions alternatives.

Pollution des milieux par les pesticides et effet sur la biodiversité

La question de la pollution par les pesticides est de plus en plus prégnante dans les débats. Mais il n'est pas rare d'avoir une connaissance assez diffuse ou partielle de la situation. Notre association apprécie les faits et diffuse des informations basées sur des données étayées.

Sur le sujet de la biodiversité, nous sommes actifs notamment dans le cadre de notre **participation au Comité National de la Biodiversité (CNB)** où siège notre Présidente Maria Pelletier ainsi que notre déléguée générale Nadine Laverjat. Nous avons d'ailleurs profité de ce lieu pour interpeller Bérangère Couillard à plusieurs reprises.



La présence des pesticides dans l'air

La question de la dérive des pesticides est primordiale car elle est l'un des éléments sur lesquels s'appuient nos dirigeants pour statuer sur la largeur des zones non traitées (ZNT). La soi-disant non dérive est d'ailleurs l'un des arguments avancés par la Présidente de la FNSEA, Mme Christiane Lambert, pour limiter la prise en compte de telles zones. Le 21 octobre 2019, Mme Lambert, alors en bagarre pour qu'aucune ZNT ne soit introduite dans les textes sur l'utilisation des pesticides, a assisté à une démonstration de pulvérisations dans la Manche organisée par la FDSEA du département. Elle a affirmé à cette occasion « *qu'il n'y a pas de dérive des gouttes de produits phytosanitaires en bout de rampe ... preuve à l'appui !* » niant ainsi toute exposition possible, par voie aérienne, des riverains des zones traitées !

Pour rappel, suite aux actions juridiques intentées par **Générations Futures et un collectif d'ONG contre les textes réglementaires "Pesticides" jugés non protecteurs, nos organisations ont obtenu du Conseil d'Etat en 2019 que de nouvelles mesures de sécurité soient prises par les autorités.** Finalement, les textes sur l'utilisation des pesticides n'ont retenu que des ZNT de 10 m (cultures

hautes) et de 5 m (cultures basses), avec la possibilité de déroger à ces distances notamment en adoptant un matériel “adapté” avec des buses anti-dérives. Ces distances ont été arrêtées sur la base d’un avis de l’ANSES de juin 2019.



Pesticides: c'est dans l'air!

Quelle dérive des pesticides et quelle efficacité réelle d'une Zone Non Traitee de 10 mètres?

Françoise Veillerette | Dr. Pauline Cervan | Nadine Laroche
 Toxicologue | Délégation régionale de l'agriculture | Délégation régionale
 Tél.: 03 53 44 65 55 | Tél.: 03 87 54 27 08

Avec la participation de relais locaux de Lille
 Dr. Judith Lejeune | Jean-Louis Pivan



Générations Futures a voulu savoir si ces distances fixées (10 m et 5 m) sont réellement protectrices pour les riverains habitant à proximité des zones d’épandage de pesticides agricoles. Nous avons publié un premier rapport (EXPORIP) en novembre 2021 réalisé avec le laboratoire Yootest qui a analysé des prélèvements effectués sur les vitres des habitations à l’aide de lingettes. **Ces prélèvements ont été possibles grâce à une campagne nationale participative portée localement entre autres par l’équipe de relais locaux de Générations Futures.**

Ce rapport a montré que pour près de 80% des habitations testées, au moins un pesticide sur les 30 recherchés a été retrouvé, ce pourcentage ne descendant nettement qu’au-delà de 100m de la zone de pulvérisation.

Avec ce nouveau rapport [Pesticides : c'est dans l'air!](#), et alors que de nouveaux textes sur l’utilisation des pesticides viennent d’être publiés suite à un nouveau recours victorieux de nos associations, nous avons voulu en savoir plus sur la dérive des pesticides et sur l’efficacité réelle d’une ZNT de 10m par rapport à cette dérive

PHYTOS

Générations Futures demande toujours des ZNT d’au moins 100 mètres

© 17h

ZNT (zone non traitée) | Générations Futures



La France Agricole 23/02

“

Selon **Générations Futures** leur dernière enquête « exploratoire », publiée le 22 février 2022 « remet en cause grandement l’efficacité des ZNT (zones non traitées) de 5 et 10 mètres. »

Suite à la publication de ce rapport, **nous avons sollicité une saisine auprès de l’Anses** qui a été acceptée. Nous avons donc pu y être **auditionnés** pour présenter ce travail. L’audition a eu lieu en juin en présence de notre toxicologue Pauline Cervan, notre porte-parole François Veillerette et notre relais local lillois impliqué dans la campagne Jean-Louis Pivan. A la suite de cette audition, nous avons pu **apporter des précisions sur nos résultats** et un compte-rendu a été rédigé par l’ANSES. Les experts de l’ANSES travaillent maintenant sur l’analyse du rapport et leurs conclusions sur nos **résultats sont attendues en mars 2023.**

Les pesticides dans l'eau

Fin septembre, nous avons publié un [rapport sur la question des métabolites de pesticides dans l'eau](#) et plus spécifiquement sur le cas du S-Metolachlor. Nous avons été sollicités par de nombreux journalistes (Le Monde, France Télévision) pour apporter un éclairage sur ce dossier. Forts de nos investigations, nous avons démontré que :

- **Les autorités ont déjà connaissance, avant la mise sur le marché des substances, des risques** de dépassement des normes de qualité réglementaire des métabolites de certaines substances actives pourtant autorisées.
- **La réglementation phytopharmaceutique autorise la commercialisation de produits même si leurs usages entraînent des pollutions des eaux** souterraines au-delà des valeurs limites réglementaires lorsque les métabolites ne sont pas reconnus comme « pertinents ».
- C'est seulement pour les métabolites jugés 'pertinents' que la substance ou le produit ne peut être autorisé si le métabolite a le potentiel de contaminer les eaux souterraines à des teneurs supérieures à 0.1 µg/L . Or **Il est rare qu'un métabolite soit jugé pertinent** au cours de son évaluation faite par les autorités avant la mise sur le marché des produits. Nous expliquons pourquoi dans notre dossier.
- **Les données de toxicité sur les métabolites sont très peu nombreuses.** Les autorités ne demandent aucune étude de toxicité chronique même lorsque les données de surveillance sur le terrain montrent des dépassements, parfois importants, et surtout réguliers des valeurs limites réglementaires.
- **Les plans de surveillance des métabolites dans l'eau** sont mis en place souvent très tardivement.

Ce travail a fait l'objet de **retombées presse** et nous **l'avons transmis aux ministères** concernés (environnement, agriculture et santé + PM) ainsi qu'à **l'ANSES**.

Marie-Monique Robin @m2rfilms · 1h

Cela fait des années que nous disons, avec @genefutures que l'eau du robinet est dangereuse pour la santé, car les seuils de pollution autorisés sont arbitraires et de nombreuses molécules, comme les métabolites des pesticides, sont ignorés. @lemondefr #NotrePoisonQuotidien

Pesticides : de l'eau potable non conforme pour 20% des Français

Depuis 2020, les molécules issues de la dégradation des produits phytosanitaires sont recherchées dans l'eau du robinet. Selon les informations du « Monde », environ 12 millions de personnes ont depuis été concernées par des dépassements de seuils de qualité.

Le nord-est et l'ouest de la France particulièrement touchés

Plus de 100 molécules ont été recherchées par une étude menée par l'ANSES et l'INRAE dans les eaux souterraines de la France. Les dépassements de seuils de qualité sont particulièrement fréquents dans le nord-est et l'ouest de la France.

Région	Nombre de personnes concernées
Centre-Val de Loire	3,80 millions
Normandie	3,05 millions
Grand-Est	1,41 million
Bretagne	1,00 million
Occitanie	1,00 million
Provence-Alpes-Côte d'Azur	1,00 million
Île-de-France	1,00 million
Nord-Hauts-de-France	1,00 million
Nouvelle-Aquitaine	1,00 million
Pays de la Loire	1,00 million
Normandie	1,00 million
Centre-Val de Loire	1,00 million
Bourgogne-Franche-Comté	1,00 million

1 16 26

Menaces sur la stabilité financière mondiale

Le durcissement de la politique monétaire des États-Unis entraîne une fuite des capitaux vers les pays émergents... La volatilité de ces cours boursiers entraîne un effacement et de la déflation... Inflation, la normale à priori de la valeur ajoutée, se transforme en hyperinflation en Égypte, en raison de la dévaluation de la livre égyptienne...

CARBURANTS LA RIPOSTE GRADUÉE DE L'EXÉCUTIF

Le gouvernement a opté pour la réduction des pensions d'Esso, dans un accord salué à tort et à travers, les opposants exigent l'imposition de taxes...



Le président de la République, Emmanuel Macron, et le ministre de l'Énergie, Olivier Faure, lors d'une conférence de presse.

Chino Xi Jinping: un mandat marqué par le zéro Covid

Le président a dû faire face à la pandémie de Covid-19, ce qui a marqué son mandat...

Pollution: Jour de passe-passe sur la qualité de l'air

Le gouvernement a annoncé de nouvelles mesures pour améliorer la qualité de l'air...

Qualité de l'eau: le seuil de tolérance relevé

Le déclassement de deux produits issus de pesticides rend l'eau de millions de Français conforme aux normes



Des habitants d'un village de la région de Montpellier, en France, transportent de l'eau potable dans des bidons.

Un million de sigarettes pour une interdiction des pesticides de dernière génération

Le gouvernement a annoncé de nouvelles mesures pour améliorer la qualité de l'air...

franceinfo: 23/09

politique vrai ou fake société

Replay radio / Grille des programmes



Premier reportage du journal de 6h30, citation Générations Futures puis intervention de François Veillerette puis Pauline Cervan.

Nous avons obtenu des rendez-vous avec les ministères de la Santé et la Direction Générale de la Santé

L'ANSES quant à elle, nous a fait une réponse très incomplète, nous rappelant seulement les méthodologies d'évaluation des métabolites, méthodologie que nous avons déjà décrite en détail dans notre rapport. Aucune réponse précise sur les points que nous soulevons ne nous a été faite.

Le même jour que la sortie de notre rapport, le 22 septembre, un reportage sur la question des métabolites de pesticides dans l'eau a été diffusé sur France 2. Générations Futures y a collaboré en apportant ses connaissances sur le dossier. Après sa diffusion, Jérôme Salomon, Directeur Général de la Santé au sein du ministère du même nom a répondu au journaliste de Complément d'Enquête. Nous avons décripté son intervention qui souligne les défaillances de l'État sur le sujet.

Ce qui est « amusant », c'est que fin septembre, l'ANSES a publié un avis relatif au réexamen du classement de la pertinence du métabolite ESA (CGA 354743) du pesticide S-métolachlore dans les eaux destinées à la consommation humaine. Et « oh miracle », grâce à ce nouvel avis, 97% des eaux distribuées déclarées non conformes suite à un dépassement de la valeur de qualité pour l'ESA métolachlore, sont redevenues « conformes ». C'est ce que nous avons démontré dans notre décriptage publié le 5 octobre sur cet avis.



Canard enchaîné

05/10



Résultat des courses : comme l'a calculé l'association **Génération Futures**, 97% des réseaux de distribution d'eau potables qui étaient déclarés "non conformes" car plombés par ledit métabolite vont pouvoir illico rentrer dans les clous.

Le Monde

13/10



Selon l'association **Génération Futures**, qui dénonce un "tour de passe-passe", 97% des eaux distribuées déclarées non conformes suite à un dépassement de la valeur de qualité pour l'ESA métolachlore pourraient redevenir "conforme".



Nous avons également écrit à l'ANSES et aux ministères concernés le 30 novembre pour dénoncer cet avis de l'Anses déclassant l'ESA métolachlore en "non pertinent".

Il est important de noter que notre travail visible sur ce dossier est aussi utile pour les organisations locales qui forment leurs membres à ces problématiques. Nous avons reçu fin décembre une demande d'une association (Lorraine Nature Environnement) nous demandant l'autorisation de reprendre nos informations et préconisations dans le cadre de fiches rédigées à l'attention de leurs membres.

Les pesticides dans l'alimentation

Génération Futures suit régulièrement les données sur la présence de résidus de pesticides dans les aliments d'origine végétale en France, fournies par la DGCCRF. En 2020, nous avons révélé que les données sur le pourcentage d'aliments végétaux contenant des résidus de pesticides habituellement communiquées par l'Etat ont mélangé des échantillons bio et non bio. Les chiffres concernant le 'non bio' (ou 'conventionnel') seuls n'étant pas fournis, cela créait une confusion.

De nouveaux chiffres globaux plus précis des plans de surveillance concernant les échantillons prélevés en 2019 et 2020 fournis par la DGCCRF nous permettent aujourd'hui de présenter un pourcentage d'aliments végétaux non bio contenant au moins un résidu de pesticides plus proche de la réalité. C'est ce que nous avons fait dans un nouveau [rapport](#) paru fin mars, qui a eu de nombreuses [retombées presse](#).



La défense des victimes des pesticides

Comme vous pourrez le lire dans cette partie, nous avons cette année encore été **très actifs sur le dossier des victimes**.

Notre soutien à des actions collectives

"Nous ne pourrons plus dire que nous ne savions pas" : 80 organisations exigent la fin des pesticides de synthèse



Publié le 20/09/2022 06:20 Mis à jour il y a 48 minutes



Nos organisations ont exigé par cette tribune une transition agricole vers un modèle plus résilient afin de sauvegarder la santé collective, celle des générations futures ainsi que la biodiversité « *parce que nous ne pourrons pas dire à nos enfants que nous ne savions pas* ». Face à des données scientifiques « suffisamment avancées », les organisations signataires ont demandé aux décideurs d'appliquer le principe de précaution et d'agir immédiatement. « L'Etat Français ne peut plus ignorer les données scientifiques, ni renier perpétuellement ses engagements. »

Depuis que l'association a été créée il y a plus de 26 ans, nous n'avons eu de cesse de venir en aide aux victimes des pesticides. C'est l'une des raisons pour lesquelles nous avons cosigné en septembre **une tribune publiée sur le site de franceinfo** réunissant plus de 80 associations, collectifs et syndicats réclamant « une sortie totale des pesticides de synthèse d'ici cinq ans ».

Nous regrettons néanmoins que les riverains exposés aux pesticides ou les utilisateurs non professionnels de ces substances aient été écartés de cette reconnaissance. Les études scientifiques (INSERM) et les témoignages que nous recueillons témoignent des effets délétères des pesticides sur ces populations.

Notre soutien à des situations individuelles

Notre mobilisation aux côtés des victimes aboutit à de bonnes nouvelles comme celle qu'une de nos adhérentes nous a partagée suite aux conseils que nous lui avons prodigués et qu'elle a suivis ([lire son témoignage](#)).

Nous avons également **soutenu, celui qui est devenu notre ami, l'agriculteur Paul François**, victime d'un herbicide commercialisé par Monsanto. **Après 15 ans de procédure judiciaire, Bayer-Monsanto a été condamnée début décembre définitivement grâce à l'action juridique de Paul et de son avocat Maître Lafforgue, du cabinet TTLA. Nous avons salué**, dans le cadre d'un [communiqué](#), leur courage et leur détermination à obtenir justice pour Paul et au-delà pour toutes les victimes des pesticides. La firme ne devra cependant verser que la somme dérisoire de 11 135 euros à Paul pour son intoxication à l'herbicide Lasso. Au-delà du montant scandaleux de cette indemnité, c'est toute la question du système « pesticides » qui pose question et qui doit faire l'objet de profondes modifications. Générations Futures apporte tout son **soutien** à Paul François et sera toujours du côté des victimes des pesticides. Il faut que la peur change définitivement de camp.

Un rassemblement (auquel nous n'avons pu nous rendre à cause de la SNCF), **s'est tenu le 8 décembre à Bruxelles devant les locaux de la firme**. Générations Futures a **œuvré en amont pour que la presse couvre l'événement et que des élus se rendent aux côtés de Paul pour le soutenir**.

 **Générations Futures**
@genefutures · [Suivre](#)



🇪🇺 Procès #pesticide Ce matin, l'agriculteur #PaulFrançois qui a fait condamner #Bayer #Monsanto était à BRX pour une conférence de presse et une mobilisation devant les locaux de la firme soutenu par de nombreuses ONG et des MEPs verts
[@gruffat_claude](#)
[@DamienCAREME](#)
[@BenoitBiteau](#)



2:40 PM · 8 déc. 2022



❤️ 37 💬 Répondre ↗️ Partager

Les procédures juridiques

Génération Futures salue régulièrement l'**excellent travail de ses partenaires** sur le dossier des victimes des pesticides, tels que l'association des victimes des pesticides de l'Ouest et l'Union Solidaire, qui ont remporté 4 victoires remarquables en janvier¹.

Déméter

Nous avons également agi sur le dossier Déméter, cette cellule de gendarmerie qui a pour but en réalité de faire taire toutes contestation contre le modèle agricole dominant.



Ainsi, mardi 18 janvier, le Tribunal administratif de Paris a examiné [notre recours](#) déposé avec Pollinis (un autre recours – celui de L214 - a été également auditionné) qui a visé à obtenir l'annulation de la convention de partenariat entre le ministère de l'Intérieur, la FNSEA et les Jeunes Agriculteurs permettant la mise en œuvre de la cellule Déméter. **Nous avons assisté à l'audience.**

Ce partenariat choquant entre la gendarmerie nationale et des syndicats privés, fervents défenseurs de l'agriculture conventionnelle, permettait de surveiller légalement les voix critiques du modèle agricole dominant, sous couvert d'une mission de « suivi des atteintes du monde agricole ».

En ciblant les « actions de nature idéologique » telles que « de simples actions symboliques de dénigrement du milieu agricole », la cellule Déméter disposait d'une lettre de mission visant explicitement à verrouiller le débat sur les pratiques agricoles conventionnelles.

Le 1^{er} février, dans le cadre du recours intenté par L214, **le tribunal administratif de Paris a rendu [sa décision](#) en demandant au ministre de l'Intérieur de faire cesser les activités de la cellule de gendarmerie relatives aux actions de nature idéologique dans un délai de deux mois** à compter de la notification du jugement, sous astreinte de 10 000 € par jour à expiration du délai. Les juges ont considéré que la prévention des actions de nature idéologique, y compris les « simples actions symboliques », ne relevait pas des compétences de la gendarmerie, et que ces missions étaient donc illégales. **Cette victoire a fait l'objet de nombreuses retombées presse.**

¹ <https://www.generations-futures.fr/actualites/victoire-victimes-pesticides/>



“

Cette cellule doit non seulement prévenir tout actes de délinquance (intrusion dans une ferme, vote de tracteurs) mais également empêcher des actions de nature idéologique, du simple dénigrement à des actions plus dur selon le ministre de l'Intérieur. C'est sur ce point que les associations Pollinis, **Génération Futures** et L214 se sentent lésés au nom de la liberté d'expression.

Agriculture : la mission de la cellule Demeter va être «précisée et cadrée», selon le gouvernement

Par Le Figaro avec AFP
Publié le 02/02/2022 à 09:50, mis à jour le 02/02/2022 à 09:19



La cellule Demeter est débordante par le ministre de l'Agriculture, Julien Denormandie. - Jean-Claude Pommerehne / Le Figaro

“

C'est notamment ce dernier aspect qui était attaqué par des associations environnementales et antisécularistes **Génération Futures**, Pollinis et L214, qui dénonçaient des "intimidations" et de "graves atteintes à la liberté d'expression".

A noter cependant que les ministres de la Justice (Dupont-Moretti), de l'Intérieur (Darmanin) et de l'Agriculture (Denormandie) ont soutenu cette Cellule et ont décidé de faire appel de cette décision !

Génération Futures @genefutures · 22 févr. ..
 Cet appel est à l'exemple de la médiocrité (dangerosité, oserait-on dire ?) de la politique gouvernementale actuelle sur de nombreux sujets... @L214 @AssoPollinis @corinnelepage @HLAvocats

Gérald DARMANIN @GDarmanin · 21 févr.
 Le cellule DEMETER de la @Gendarmerie est essentielle pour lutter contre les atteintes au monde agricole. Avec @J_Denormandie, nous avons fait appel de la décision du tribunal administratif de Paris.

21 février 2022

COMMUNIQUE DE PRESSE

Gérald DARMANIN, ministre de l'Intérieur
Julien DENORMANDIE, ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation

Appel de la décision du tribunal administratif relative au dispositif DEMETER

Gérald DARMANIN, ministre de l'intérieur, et Julien DENORMANDIE, ministre de l'agriculture et de l'alimentation, ont fait appel de la décision du tribunal administratif de Paris du lundi 31 janvier dernier, qui avait enjoint le ministère de l'intérieur à mettre fin aux activités de la cellule DEMETER de la gendarmerie qui se rattachent à l'objectif de prévention et de suivi des « actions de nature idéologique ».

Les deux ministres rappellent ainsi l'importance de la cellule DEMETER, mise en place en 2019 et qui a permis d'obtenir de très bons résultats. Les vols de véhicules dans les exploitations agricoles en 2021 ont ainsi reculé de 8% et les dégradations de 7% par rapport à 2020. Ils soulignent également la contribution de la gendarmerie à la mission de renseignement, en vue de prévenir les atteintes et actions violentes contre les exploitations agricoles et les agriculteurs.

🗨️ 2 🔄 21 ❤️ 24 📤 ☰

Coutance - Carottes de Créances

En septembre 2021, Générations Futures s'est portée partie civile dans le cadre d'une procédure contre des agriculteurs qui ont traité leurs parcelles au dichloropropène, un pesticide potentiellement cancérigène et prohibé depuis 2018, qui en ont vendu, en produisant des faux en écriture, par falsification de factures. Un premier jugement a été rendu par le tribunal de Coutances qui a condamné à de lourdes amendes ces agriculteurs pour **détention ou utilisation de dichloropropène**.

12 des 13 inculpés ont fait appel de ce jugement qui a fait l'objet **d'une nouvelle audience à Caen en novembre 2022 qui a duré 3 jours pendant lesquels notre avocat a plaidé**. Les prévenus ont soulevé de nombreuses exceptions de nullité et ont déposé une plainte pour faux témoignage contre l'agent de la BNEVP qui a rédigé le constat d'infractions. Sur le fond, comme en première instance, ils ont refusé de s'exprimer malgré nos questions (dont la Cour a naturellement pu déduire les réponses qui se sont imposées). Au cours de nos observations orales, nous avons pu insister sur les éléments de fond du dossier et sur la démonstration des infractions reprochées aux prévenus, en particulier aux deux relaxés en première instance. **Le parquet a fermement soutenu l'accusation et a sollicité la confirmation des condamnations et peines prononcées en première instance**. Quant à la défense, outre la répétition des nullités, il a été plaidé dans le sens de la relaxe des prévenus.



Ouest France

28/11

“

Ces dernières, composées d'associations environnementales telles que Manche Nature et **Générations futures**, ainsi que la Confédération paysanne...

La Cour rendra son arrêt le 10 février 2023. Comme en première instance, nous restons prudents sur la décision à venir concernant certaines nullités soulevées.

Abeilles : une victoire importante

Générations Futures s'inquiète depuis des années d'un manque de respect des réglementations « phyto » par certains agriculteurs et agit juridiquement. Le [dossier](#) présenté ci-après témoigne, **de nouveau, de pratiques illégales et néfastes pour l'environnement** et pour la **biodiversité** par certains professionnels.

Le 1er avril 2021, des agents **de l'Office français de la biodiversité (OFB) ont effectué des opérations de contrôle** dans le département de l'Isère pour s'assurer du respect de la réglementation « phyto ». En arrivant sur la parcelle arboricole, **ils ont pu constater « un stade de floraison bien avancée » et la présence de nombreuses abeilles domestiques ou sauvages** alors que des pulvérisations - dont l'enquête a révélé qu'il s'agissait d'insecticides et de fongicides - étaient en cours sur **plusieurs hectares de fruitiers**. Le code rural interdit l'épandage d'insecticides en période de floraison.

Générations Futures s'est constituée partie civile aux côtés des associations locales FNE AURA et Isère face à l'arboriculteur **et son entreprise, qui avait pourtant reçu plusieurs certifications dont le**

label vergers écoresponsables, la certification Global G.A.P, le certificat « Exploitation de Haute Valeur environnementale – Option B » et le BRC Food Certificate.

Une audience s’est tenue devant le tribunal correctionnel de Grenoble le 8 mars 2022. L’audience a duré près de 4h. Ont été entendus l’exploitant agricole, l’agent de l’Office français de la biodiversité et un conseiller agricole de l’entreprise. Puis les représentantes de FNE et Maître Lafforgue pour Générations Futures.

Le Procureur a requis 100.000 euros d’amende pour la société et 10.000 euros d’amende pour le dirigeant, outre trois mois de prison avec sursis et la diffusion de la décision dans le Dauphiné Libéré, un journal spécialisé en arboriculture et dans la France Agricole. L’avocat adverse a plaidé la relaxe ou, à tout le moins, des condamnations moins importantes.

La décision a été rendue le 31 mars et les prévenus ont été reconnus coupables des faits reprochés. L’arboriculteur devra s’acquitter d’une amende de 10.000 euros dont 5.000 euros avec sursis. Son entreprise devra elle s’acquitter d’une amende de 40.000 euros dont 20.000 euros avec sursis et la publication à ses frais du jugement dans le Dauphiné libéré, l’arboriculture fruitière et France agricole. Sur l’action civile : L’arboriculteur et son entreprise sont condamnés solidairement à payer à Générations Futures 2.000 euros de Dommages intérêts et 1.500 euros au titre de l’article 475-1 CPP, FNE ISERE : 2.000 euros Dommages intérêts et 650 de 475-1 CPP / FNE AURA : 2.000 euros DI et 1.200 euros de 475-1 CPP.



La France Agricole 04/04



Si **Générations Futures** salue le travail remarquable de l'Office français de la biodiversité, Sauvons les fruits et légumes de France s'inquiète de la multiplication des contrôles par ces agents, « non formés aux techniques arboricoles ».

Alors même que les règles en matière de « phyto » sont loin d’être satisfaisantes en termes de protection des citoyens et de la biodiversité, il n’est pas acceptable que ces quelques règles soient foulées au pied. Et tant que ce sera le cas nous serons là pour agir !

La critique des textes réglementaires

Les textes nationaux

Les textes (arrêté et décret) encadrant l’utilisation des pesticides ont été publiés le 25 janvier 2022 (date butoir requise suite à la décision sur Conseil d’Etat (CE) du 26 juillet 2021 après que notre association, en partenariat avec d’autres ONG, ait déposé un recours contre ces textes jugés non protecteurs par nos organisations.

Le CE nous ayant donné en partie raison (lire notre [CP](#) de l’époque), le gouvernement a eu 6 mois pour rendre sa copie ce qu’il vient de faire après avoir lancé une [consultation](#) publique de 3 semaines achevée le 11 janvier. [Résultats](#) ? A la lecture de ces textes, Générations Futures constate

avec colère la faiblesse des documents qui ne répondent pas à nos attentes et qui ne répondent pas non plus selon nous aux exigences des décisions du CE.

Notre travail a fait l'objet de nombreuses reprises médiatiques.

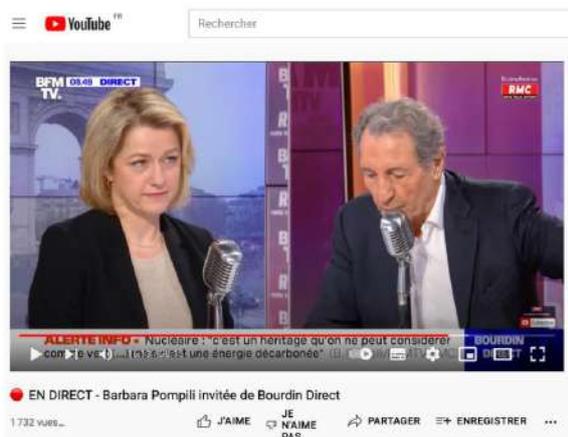


BFM avec RMC

11/01

“

Pour l'instant, le gouvernement a répondu au Conseil d'Etat par deux projets de texte, qui renvoient la question des distances de sécurité à une nouvelle expertise de l'Anses, (...) . Insuffisant pour **Génération Futures**, qui envisage de déposer prochainement des recours juridiques avec d'autres associations contre ces textes en cours de consultation publique.



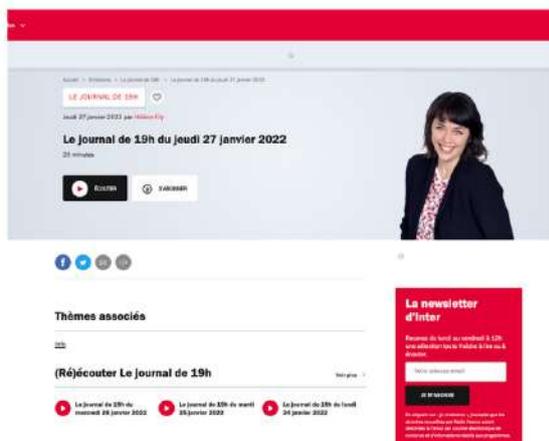
RMC

10/01

“

À 15min54 JJ.Bourdin interroge B.Pompili sur le sujet des pesticides et suite au travail mené par **Génération Futures** concernant la protection et l'information des riverains exposés aux pesticides.

En amont de la venue de la ministre, nos équipes ont eu des échanges avec l'équipe de JJ.Bourdin pour préciser la situation sur ce sujet et ainsi pouvoir interroger Mme Pompili le plus précisément possible.



France Inter

27/01

“

« Le gouvernement a publié un nouveau texte sans rien changer et ça met en colère les ONG comme agir pour l'environnement ou **Génération Futures**, représentée par **François Veillerette**. »

Les chartes dites de bon voisinage

Suite à nos différents recours et victoires devant le Conseil d'Etat et le Conseil constitutionnel, les utilisateurs de pesticides avaient à compter du 25 janvier 2022, 6 mois pour proposer de nouveaux textes incluant :

- **Un élargissement des ZNT** aux lieux accueillant des travailleurs présents de façon régulière ;
- **Un renforcement des distances de sécurité** pour les produits suspectés d'être Cancérogènes Mutagènes Reprotoxiques (CMR2) ;
- les chartes devront obligatoirement prévoir une **information préalable** des riverains et personnes à proximité des parcelles ;
- les chartes révisées devront être soumises à **consultation publique par le préfet**, conformément aux dispositions de l'article L. 123-19-1 du code de l'environnement.

En septembre nous avons fait un état des lieux pour savoir si les nouvelles chartes répondaient à ces exigences. Nous avons réalisé un travail minutieux d'analyse et publié un [rapport en septembre qui dresse](#) un état des lieux. Ce travail interroge sur le processus d'élaboration des chartes et sur leur contenu !

20 min sur Yahoo 15/09



TF1 info 15/09



Alors que nous étions à plus de 6 mois de la promulgation de l'arrêté du 25 janvier 2022 et donc que les délais étaient largement écoulés, nous nous sommes demandé si **toutes les chartes avaient fait l'objet d'une consultation publique** ? Force est de constater qu'à la date de rédaction de notre document (en septembre), **la réponse était non** puisque seuls 74 départements sont concernés !

Toutes les chartes mises en consultation avaient-elles fait l'objet d'une validation par le préfet ? La réponse était non. Nous n'en avons recensé que 49 en septembre. 26 départements n'ont même diffusé AUCUNE information sur ce dossier ! Autre question et non des moindres, **les chartes validées sont-elles conformes** aux nouvelles exigences du Conseil d'Etat ?

Après analyse, nous avons conclu que non !

ZNT, les nouvelles chartes riverains contestées



“

Générations Futures, UFC-Que Choisir, le Collectif victimes des pesticides de l'Ouest, entre autres, prévoient de déposer un recours contre ces textes dès le 20 septembre.

Et après avoir déposés des recours gracieux en septembre nous avons décidé, avec un collectif d'ONG, de déposer [43 recours contentieux](#) en décembre devant les tribunaux administratifs ! Du jamais vu !



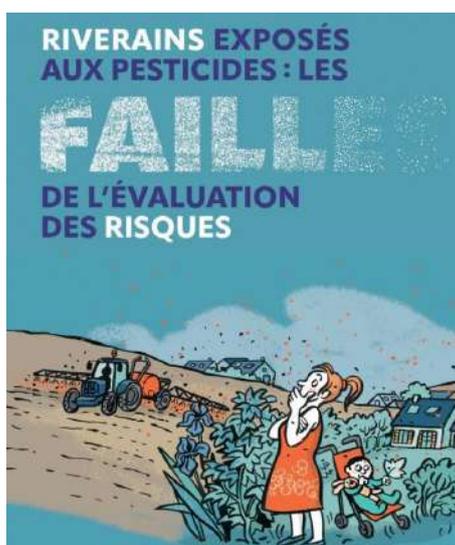
Pour ce faire, **Générations Futures a coordonné tout le travail** sur ce dossier (réunion du collectif, échange avec les avocats, éléments sur les irrégularités etc.) et publié un nouveau dossier. Ainsi, nous avons mis en avant qu'un **grand nombre de ces chartes prévoient de réduire les distances de sécurité (déjà ridiculement faibles) si l'agriculteur estime que l'habitation est peu souvent occupée ou si des herbicides sont épanchés sur cultures hautes** avec des pulvérisateurs à rampes, ce qui est contraire aux textes règlementaires. **Quant aux mesures d'information préalable des résidents**, qui peuvent se limiter à une information générique sur le site Internet des chambres d'agriculture, **elles sont largement insuffisantes pour permettre aux personnes présentes, de protéger efficacement leur domicile contre les pesticides.**

D'autres points sont également à l'étude et pourront faire l'objet de compléments dans certains recours non encore déposés tels que :

- L'organisation de procédure de consultation du public dans le cadre de l'adoption des chartes en lieu et place de la procédure de concertation du public prévue par la loi ;
- L'inégalité de "protection" des citoyens face à leur exposition à des substances dangereuses.

Ce travail colossal a fait l'objet de retombées presse et d'échanges avec des représentants du gouvernement et des ministères (notamment de la Santé et de l'Environnement).

La critiques des lignes directrices



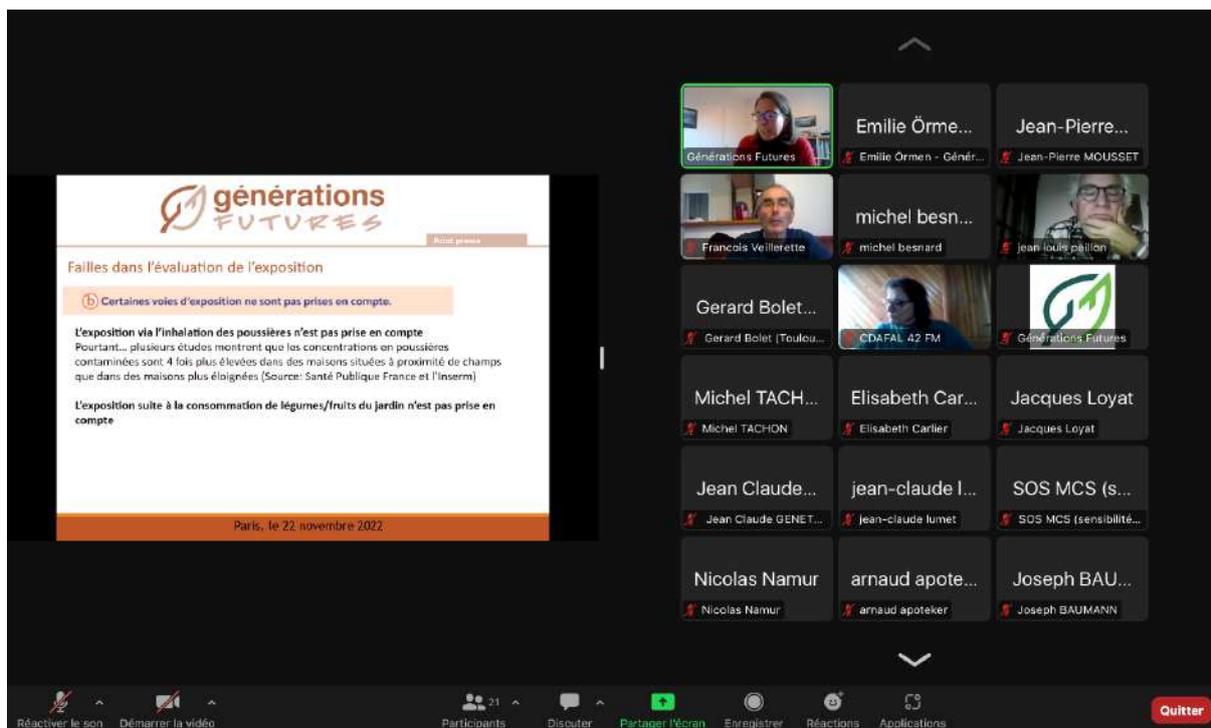
Générations Futures a publié fin novembre un [rapport exclusif et inédit](#) basé sur [l'analyse des lignes directrices européennes](#) censées permettre à la puissance publique de **protéger au mieux les riverains exposés aux pesticides**. Nos recherches nous ont permis de **découvrir que les distances de non-traitement (ZNT) fixées d'après ces lignes directrices ne sont pas protectrices** des personnes les plus vulnérables et **ne couvrent pas toutes les situations réelles**. Outre la rédaction et la publication du rapport, nous avons également proposé une [vidéo pédagogique](#) permettant de comprendre rapidement et facilement les enjeux qui entourent ce sujet.



Nous avons également lancé une [interpellation des décideurs](#) (ANSES et ministères concernés) ce qui nous a permis d'obtenir notamment un **rendez-vous avec le nouveau directeur de l'ANSES en janvier 2023**.

La publication de notre rapport n'a pas manqué **de faire réagir le lobby** des pesticides Phytéis (anciennement UIPP).

Nous avons présenté ce rapport aux associations qui le souhaitaient dans le cadre d'un **webinaire** offert gracieusement par notre association à de nombreuses organisations.



Ce travail a [fait l'objet d'une présentation](#), par notre toxicologue Pauline Cervan, à l'Assemblée nationale le 8 décembre dans le cadre d'un colloque organisé par Secrets Toxiques.



Il a également été présenté lors de l'émission de Mathieu Vidard sur France Inter « la Terre au Carré » le 15 décembre.



Ce rapport a fait l'objet de plusieurs retombées presse notamment dans l'hebdo Le Canard enchaîné, Le Parisien, Le Point ou encore Libération.



Pesticides : un déni organisé
 Depuis 60 ans, les dangers des #pesticides pour la #biodiversité et la #santé sont avérés.
 Alors pourquoi notre modèle agricole reste-t-il dopé aux pesticides ?
 À 14h dans #LaTac avec @francoisdedieu1 et @PaulineCervan.



radiofrance.fr
Pesticides : un déni organisé
 Au-delà de la fabrique du doute orchestrée par les lobbystes du secteur, le sociologue François Dedieu pointe un déni collectif favorisé par les protocoles ...

10:03 AM · 15 déc. 2022

A pleins poumons

MAUVAISE NOUVELLE pour tous les citadins qui ont migré à la campagne pour échapper à l'air pollué des villes. Les fameuses « zones de non-traitement », ou « ZNT », ces distances de sécurité obtenues de haute lutte pour que les agriculteurs ne vaporisent pas des pesticides trop près des habitations, sont un brin bidon.

Après deux ans de tergiversations, le ministère de l'Agriculture avait accepté de réviser un arrêté interdisant, en fonction de la dangerosité du produit, et de la météo, l'épandage d'herbicides et autres insecticides à moins de 5, 10, voire 20 mètres des maisons. Le principal syndicat agricole, la FNSEA, avait toutefois obtenu des dérogations pour pouvoir espérer jusqu'à 5 mètres des fenêtrés (« Conflit », 29/12/21). Mais, patatra, l'ONG Générations futures vient de publier une étude qui étirle la manière de calculer le risque pour les riverains.

Premier gros oubli : l'inhalation des poussières imprégnées de pesticides. Et tant pis si une étude de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale, publiée en 2020, a montré que, plus l'habitation était proche du champ d'épandage, plus la quantité de poussières contami-

nées augmentait, avec des concentrations jusqu'à quatre fois plus fortes.

Autre faille : pour soupeser le risque de contamination via la peau, les experts ont estimé, arbitrairement, que ce type d'exposition se limitait à deux heures par jour. C'est ballot pour le riverain qui avait mis ses vêtements à sécher à l'extérieur au moment d'une pulvérisation...

Côté conditions météo, la vitesse maximale du vent pour évaluer le risque est fixée à 10 km/h, alors qu'un agriculteur a le droit de jouer du pulvérisateur avec des bourrasques soufflant jusqu'à 19 km/h. Un vrai trou d'air !

Plus fâcheux encore, pour simplifier les calculs, seules deux catégories d'âge ont été retenues, affublées chacune d'un poids moyen : 10 kilos pour les 1-13 ans et 60 kilos pour les 14 ans et plus. Or, vu que les trois quarts des filles et la moitié des garçons de 1 an pèsent moins de 10 kilos, ils ne sont pas pris en compte dans l'évaluation.

Tout comme passent à la trappe une grande partie des ados, puisque, par exemple, 80 % des filles et 70 % des garçons de 14 ans affichent sur la balance moins de 60 kilos. Surtout, le calcul ignore l'exposition simultanée à différents mélanges de pesticides, un « effet cocktail » qui inquiète pourtant la Commission européenne au point qu'elle l'a mis au menu de ses travaux.

Tchin !

Pesticides : et si les risques d'exposition étaient sous-évalués...

L'ONG Générations Futures juge biaisée l'évaluation officielle, réalisée par l'Agence européenne de sécurité sanitaire, de l'exposition aux pesticides des riverains de zones agricoles : quid par exemple de l'impact sur les bébés, les potagers et en période de grand vent ?



Ces riverains de terres agricoles liront avec intérêt, ce mercredi 23 novembre, le dernier rapport de l'association écologiste **Générations Futures**. Dans ce document de 23 pages que nous avons pu consulter, l'ONG pointe des « failles » dans le dossier d'évaluation des risques conçu par l'Agence européenne de sécurité sanitaire (EFSA). Or, c'est à partir de ce dossier qu'ont été fixées en France les distances de sécurité censées être respectées par les agriculteurs entre les parcelles qu'ils traitent avec des produits chimiques et les zones d'habitation.

Les politiques publiques internationales, européennes et nationales

Il est indispensable pour notre association d'être impliquée et attentive aux évolutions des politiques publiques européennes et nationales sur le sujet des pesticides. Grâce à notre proximité avec les réseaux européens et nos nominations dans des groupes officiels, nous pouvons participer et avoir accès à des informations clés. Même si nos participations à différentes réunions sont très chronophages, l'accès à ces connaissances nous permet d'agir, d'inciter nos réseaux à en faire autant et ainsi de peser dans les débats.

Au-delà de la dimension européenne et nationale, nous n'hésitons pas à nous impliquer dans des actions collectives internationales comme dans le cadre de ce courrier adressé à la FAO en juin 2022 l'interpellant sur le risque d'une trop grande proximité avec les vendeurs des pesticides. Rappelant à FAO ses obligations de faire respecter les droits de l'homme, **430 organisations de la société civile – dont Générations Futures – et des peuples autochtones de 69 pays à travers le monde ont appelé, au travers d'un courrier commun, le Conseil de la FAO à annuler le partenariat de l'agence avec CropLife International**, l'association industrielle représentant les plus grands fabricants de pesticides au monde. Cette pression mondiale est efficace et a porté ses fruits puisque fin août le réseau international Pesticides Action Network (PAN) et la coalition ont finalement reçu une [réponse](#) à notre demande de rencontre avec les dirigeants de la FAO.

International – la COP 15

Vous le savez, la COP15 est la 15ème "Conférence des parties" des États signataires de la Convention sur la diversité biologique née en 1992. Deux fois décalée à cause du COVID19, cette occasion devait conduire "à la conclusion d'un accord mondial ambitieux visant à protéger la biodiversité et les écosystèmes, à les restaurer, à les utiliser de manière durable et à investir dans ce domaine." (Commission européenne le 6 décembre 2022). Elle s'est tenue au Canada du 7 déc. 2022 – 19 déc. 2022. Nous n'avons **pas pu consacrer beaucoup de temps à ces négociations mais** avons malgré tout **pris le temps d'une analyse en amont de l'accord et fait le bilan de ce dernier** qui vous pourrez le lire est loin des ambitions nécessaires à la sauvegarde de la biodiversité surtout sur le dossier pesticides !

Union européenne

Règlement « pesticides » SUR

L'année 2022 est marquée au niveau européen par la révision de la Directive pesticides qui devient un Règlement. Nous sommes fortement mobilisés sur le sujet avec les collègues européens du réseau PAN Europe. Début février [un premier projet de révision du document a fuité](#) ce qui nous a permis de réagir et d'interpeller la Commission et le gouvernement sur les faiblesses du texte à l'élaboration. Fin février avec plus de 70 organisations nous avons rédigé une [déclaration](#) commune afin de s'assurer que la proposition de texte que devait faire prochainement la Commission soit à la hauteur de nos ambitions. Cette déclaration a été rendue publique à cette date car la proposition devait être publiée fin mars. Du fait des circonstances historiques (la guerre en Ukraine), la publication a été retardée. Nous étions d'ailleurs très inquiets de ce retard car les lobbies agrochimiques profitant de cette situation de crise exerçaient une pression forte sur l'UE pour revoir les objectifs de réduction des pesticides. **Nous avons donc publié le 10 mars une lettre ouverte avec 25 autres organisations** adressée au Président Macron (la France ayant durant ces 6 premiers mois de l'année la présidence de l'UE). Les déclarations des lobbies se faisant toujours plus alarmistes, nous avons même décidé de

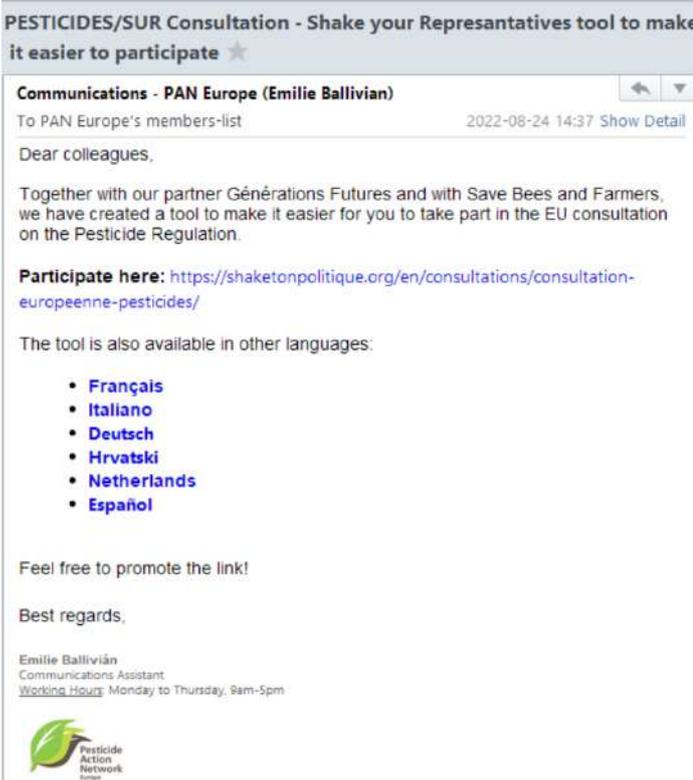
lancer fin mars une [interpellation des décideurs](#) pour qu'ils ne se fassent pas duper par leurs propos outranciers.

Le report de la publication de la proposition de la Commission a été confirmée par cette dernière et **le texte était prévu pour mi ou fin juin**. Ne relâchant pas notre action, nous avons [de nouveau interpellé](#) les décideurs pour s'assurer du maintien des objectifs de réduction dans le texte révisé et **le 21 juin le texte était publié**.

Le dispositif présenté comme très ambitieux risque bien d'accoucher d'une souris car l'indicateur proposé pour juger 'de la réduction de l'usage et du risque' des pesticides (HRI1 = Harmonized Risk Indicator 1) est totalement biaisé. En effet, comme montré dans un rapport de l'ONG autrichienne ' Global 2000' traduit en français par Générations Futures ([disponible ici](#))

Nous avons évité le pire mais beaucoup restait à faire pour [l'améliorer](#).

La consultation publique sur la proposition de la Commission a finalement été lancée entre le 24 juin et le 21 septembre. Nous avons bien sûr activement incité les internautes à participer à cette consultation. Nous avons d'ailleurs répondu à la demande de nos collègues PAN Europe en développant **notre outil Shake ton politique en de nouvelles langues** (croate, hollandais, espagnol). La page Shake était donc disponible en 7 langues (français, allemand, espagnol, hollandais, croate, italien et bien sûr anglais.) Nous avons eu un souci sur le décompte des participations sur le site de [Shake](#) mais dans le bilan disponible en ligne **sur le site de la Commission on peut lire que nous avons grandement contribué à la participation des citoyens à cette consultation et d'ailleurs les collègues européens ne s'y sont pas trompé** puisque l'une des **coordinatrices des actions nous a remercié**.



PESTICIDES/SUR Consultation - Shake your Representatives tool to make it easier to participate ★

Communications - PAN Europe (Emilie Ballivian) 2022-08-24 14:37 Show Detail

To PAN Europe's members-list

Dear colleagues,

Together with our partner Générations Futures and with Save Bees and Farmers, we have created a tool to make it easier for you to take part in the EU consultation on the Pesticide Regulation.

Participate here: <https://shaketonpolitique.org/en/consultations/consultation-europeenne-pesticides/>

The tool is also available in other languages:

- Français
- Italiano
- Deutsch
- Hrvatski
- Netherlands
- Español

Feel free to promote the link!

Best regards,

Emilie Ballivián
Communications Assistant
Working Hours: Monday to Thursday, 9am-5pm



PESTICIDES/SUR Very important to promote, especially in Germany!!! SUR consultation - Shake your Representatives tool to make it easier to participate ★

Nina Holland

To pesticidegroup

2022-09-08 15:18 Show Detail

Dear all,

Thanks a lot to GF and Save Bees and Farmers for setting up this tool.

Looking at the incoming responses to this consultation, there is a flood of German farmers responding with personal messages against the SUR. Clearly strong mobilisation from Deutschen Bauern Verband. Nearly all German messages are pro pesticides, nearly all French messages are against. But could be really bad for German position. Looking at statistics, 40% comes from germany, 40% from France.

Therefore in the final push, I would strongly recommend for all networks to push this tool as widely as possible, in Germany and all EU countries!

Super urgent, as the deadline is 19 September!!

Best, Nina

REMERCIEMENTS DE NOS COLLEGUES EUROPEENS 1

Pesticides — utilisation durable (règles de l'UE actualisées)

Donnez votre avis > Initiatives publiées > Pesticides — utilisation durable (règles de l'UE actualisées) > Avis et statistiques: Proposition de règlement

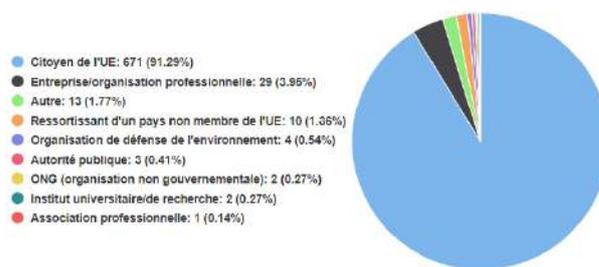
Avis unique (8062) Campagnes **Statistiques**

Tous les avis Avis unique Campagnes

Nombre total d'avis valides reçus: 735

i Le nombre d'avis affiché ne comprend que les avis valides qui ont respecté les règles applicables. Les données sont régulièrement mises à jour.

Par catégorie de répondants

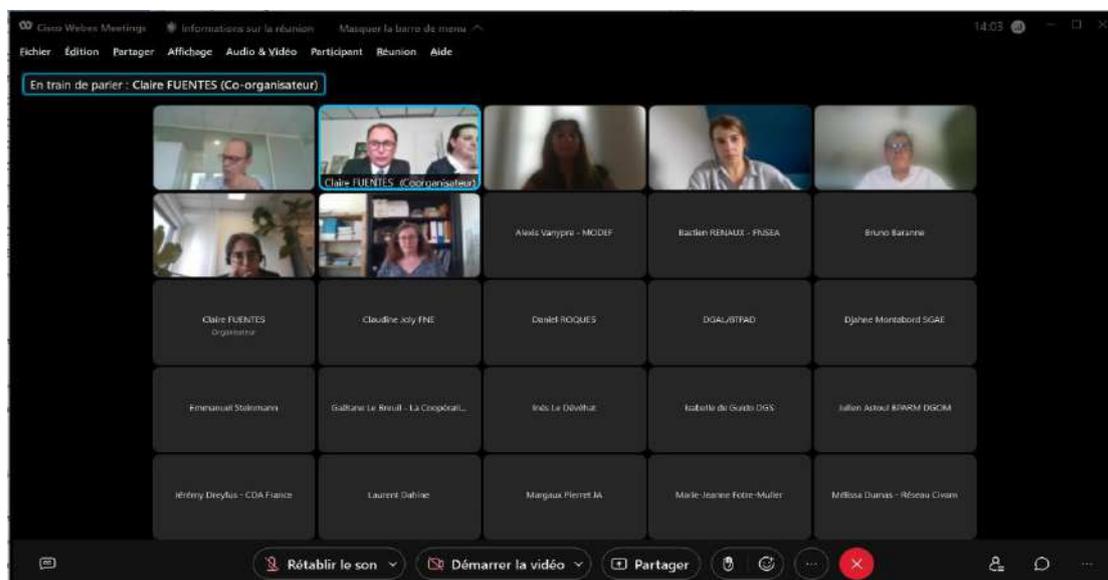


Par pays



RESULTATS DE LA CONSULTATION PUBLIQUE 1

Dès la publication de la proposition de la Commission, **nous avons été sollicités par le ministère de l'Agriculture pour faire partie du groupe miroir** qui allait se réunir en amont de toutes les réunions du Conseil des ministres de l'agriculture pour lesquelles étaient à l'ordre du jour le Règlement SUR. Nous avons participé et avons contribué activement aux échanges (notamment en préparant des documents de position en amont de chacune des réunions de travail) jusqu'à ce que les réunions prennent fin alors que les lobbies faisaient pression pour retarder les discussions autour de la proposition de la Commission.



REUNION EN VISIO DU GROUPE MIROIR SUR SU 1

Afin de ne pas relâcher la pression, nous avons **continué de communiquer** et **d'interpeller les dirigeants européens**, et notamment les représentants de la Commission européenne dont la Présidente Ursula Von der Leyen.



Nous avons également cosigné et **diffusé avec 28 autres ONG européennes** un nouveau **courrier** que nous avons relayé à nos collègues français pour signature afin d'alerter de nouveau la Commission sur les attaques dont le Règlement SUR était l'objet et pour l'inciter à résister aux pressions. Forte de cette action européenne, nous avons décidé de lancer une action similaire en France. Nous avons rédigé et coordonné la collecte de signatures pour un **courrier signé par 32 ONG françaises** dont Greenpeace et FoodWatch France et que nous avons envoyé à tous les ministères concernés. Nous nous sommes bien sûr fait l'écho dans le cadre d'un **communiqué** de cette action qui a été reprise par la presse. Nous avons relancé à cette occasion **notre interpellation** disponible sur notre plateforme Shake ton politique.

Les attaques n'ont eu de cesse de se répéter, facilitées par la complaisance de la Présidence Tchèque de l'UE ! En effet, [nous avons appris](#) que lors du Conseil européen Énergie du 19 décembre, **un projet de décision du Conseil invite la Commission**, eu égard à la guerre en Ukraine, à **produire une étude complétant l'analyse d'impacts de la proposition de Règlement** du Parlement européen et du Conseil **relatif à l'utilisation durable des produits phytopharmaceutiques**. Ce projet a été élaboré durant le Comité des représentants permanents le 10 décembre.

Ce qui peut sembler relativement anodin de prime abord induit en fait un risque élevé pour l'adoption de ce règlement pesticides. En effet, **les retards causés par cette étude supplémentaire rendraient impossible une décision dans cette période législative** visant à réduire urgemment les risques et l'utilisation des pesticides et à permettre la restauration de la biodiversité.

Bien que la présidence tchèque tienne à préciser que les négociations ne doivent « *pas être entravées* », **elle limite dans son projet de décision (considérant 7) les sujets de négociation**, que le Conseil « *souhaite poursuivre sans retard excessif* », **aux seuls « aspects techniques de la proposition »**.

Malgré notre [pression](#) et celle des ONG européennes, cette décision a été **[adoptée sans débat politique et sans vote formel](#)** lors du Conseil des Ministres de l'Énergie en tant qu'annexe ! Nous n'avons pas manqué de relayer cette mauvaise nouvelle qui a été reprise par des représentants politiques ou des syndicalistes de l'INRAe.

Sud-Recherche-EPST INRAE @SudRE_INRAE · 3h
Avec le report diminution #pesticides... les #lobbys ont encore gagné après la prolongation #neonicotinoïdes, #glyphosate ; que deviendra sur le terrain l'accord dit "historique" sur la biodiversité #cop25 ? ...sans résistance renforcée en 2023 !

Retweeted by Générations Futures @genefutures · 20 déc.
Scandale concernant le Projet de Règlement sur les pesticides !
Les états membres votent en faveur d'une nouvelle étude d'impact.
Ns dénonçons cette décision qui menace même l'adoption du texte et le recul de la France en la matière.
generations-futures.fr/actualites/etu...
@Veillerette
Afficher cette discussion

À LA UNE **réglement** Le 20 décembre 2022
Scandale concernant le Projet de Règlement européen sur les pesticides
Les états membres votent en faveur d'une nouvelle étude d'impact.
Générations Futures dénonce cette décision. [Lire la suite >](#)

Joël Labbé @JLabbeSenat · 3h
Et pendant ce temps, l'effondrement de la biodiversité, en grande partie provoqué par les pesticides, s'accélère, enrobé de beaux discours !

Retweeted by Générations Futures @genefutures · 20 déc.
Scandale concernant le Projet de Règlement sur les pesticides !
Les états membres votent en faveur d'une nouvelle étude d'impact.
Ns dénonçons cette décision qui menace même l'adoption du texte et le recul de la France en la matière.
generations-futures.fr/actualites/etu...
@Veillerette
Afficher cette discussion

À LA UNE **réglement** Le 20 décembre 2022
Scandale concernant le Projet de Règlement européen sur les pesticides
Les états membres votent en faveur d'une nouvelle étude d'impact.
Générations Futures dénonce cette décision. [Lire la suite >](#)

1 6 16

Statistiques pesticides : SAIO et registres

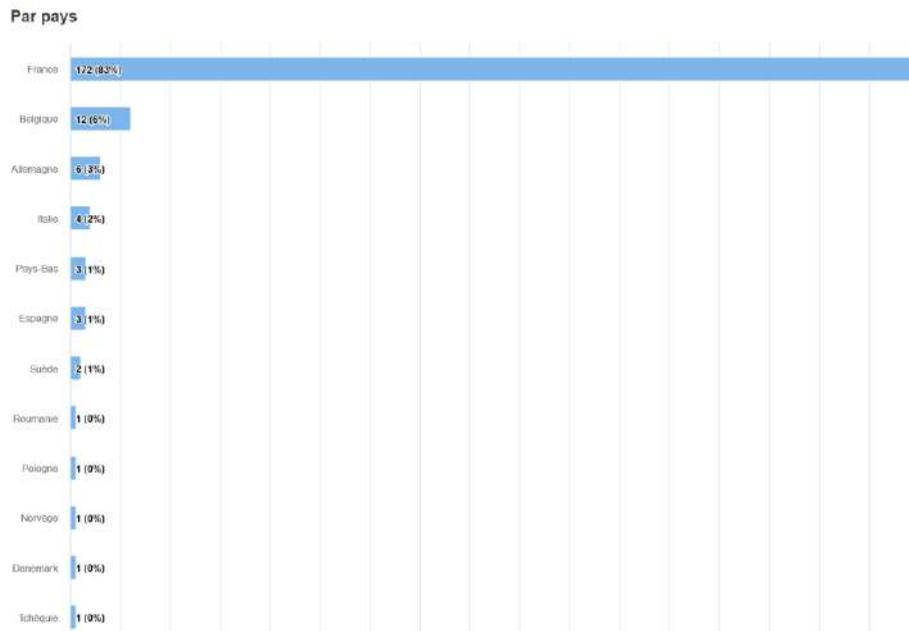


2022 est aussi marqué par la **révision de la réglementation sur les statistiques agricoles**. Ce serait une erreur de croire que cette réglementation n'a pas son importance. La mobilisation des ONG européennes dès le début de l'année à ce sujet témoigne de l'intérêt des textes en discussion. Ainsi en février près de 80 ONG européennes, dont Générations Futures, aux ministres français de l'Agriculture, de la Santé et de l'Environnement ainsi qu'aux Commissaires européens en charge de ces questions pour faire part de leurs préoccupations concernant la réforme en cours des statistiques agricoles de l'UE.

Dans une [lettre](#), elles s'inquiètent de la disponibilité limitée des données d'utilisation des pesticides.

Afin d'assurer la rédaction d'un texte à la hauteur de nos attentes, **nous avons lancé en avril une interpellation en direction d'Emmanuel Macron et de Julien Denormandie** (pour rappel à cette époque la France tient la Présidence de l'UE) pour exiger des données fiables, publiques et précises sur l'utilisation des pesticides (lire notre article dédié [ici](#) et voir l'interpellation sur notre outil [Shake ici](#)) ! Nous avons maintenu notre pression **en mai avec la publication d'un [document de position](#)** soutenu par des dizaines d'ONG. **Cette pression a porté ses fruits car en juin**, à la sortie du trilogue nous avons pu constater **[quelques progrès](#)** sur ce dossier qui restent cependant **en deçà de nos attentes**. Cependant le travail à ce moment-là était loin encore d'être achevé ! Il fallait que l'UE mette en application ces décisions et pour ce faire qu'elle publie un document d'exécution qui tardait à venir. **Nous avons donc [écrit en juillet](#) à la Commission pour lui demander de publier au plus vite ce texte** permettant de faire entrer en vigueur la réglementation sur les statistiques.

Grâce à notre pression, entre octobre et novembre, une **consultation publique** a été lancée par la Commission européenne sur cet acte d'exécution. Nous avons bien sûr incité, via notre outil [Shake ton politique](#), les internautes à **[prendre part à cette consultation](#)** et nous avons bien fait car **la participation des français est la plus importante et de loin (172 sur 207 soit 83%)** !



et 45 de ces contributions proviennent directement de notre outil Shake (voir ci-dessous)

Avis unique (162)

Campagnes

Statistiques

Résultats 1 sur 1

Campagne 1 | 23 Octobre 2022

, nous nous félicitons du projet de règlement d'exécution de la Commission "en ce qui concerne le contenu et le format des registres des produits phytopharmaceutiques tenus par les utilisateurs professionnels conformément au règlement (CE) n° 1107/2009" (Ares(2022)6918124) qui vise à garantir la numérisation des registres d'utilisation des pesticides dans l'ensemble de l'UE. Les utilisateurs professionnels de pesticides doivent enregistrer...

[Tous les avis similaires \(45\)](#)

Carences des évaluations

L'un des nerfs de la guerre sur le sujet des pesticides se situe dans la question des **évaluations et de l'homologation de ces substances**. En effet, plus les règles en matière d'évaluation sont protectrices, moins on a de risque d'avoir sur le marché des produits dangereux. Encore faudrait-il que les règles en vigueur soient rigoureusement appliquées ce qui est loin d'être le cas !

Le Monde

Nous avons d'ailleurs dénoncé dans le cadre d'une Tribune parue dans Le Monde le 6 juillet et cosignée par notre toxicologue Pauline Cervan ces carences.

[A lire ici](#)

PE Thyroïdien

La Commission européenne a adopté des critères d'identification des perturbateurs endocriniens pour les substances actives biocides et pour les pesticides. Ces textes s'appliquent depuis 2018 et sont censés permettre l'exclusion du marché des substances pouvant avoir des effets de perturbation du système endocrinien. Problème : les critères d'évaluation adoptés en 2017 par l'UE

après 9 années d'attente exigent un niveau de preuve très élevé ne retenant que les perturbateurs endocriniens « connus » et « présumés ». **Il n'existe pas de catégorie identifiant les perturbateurs « suspectés »**, contrairement aux Cancérogènes Mutagènes et Reprotoxiques (CMR). C'est-à-dire ceux pour lesquels toutes les preuves ne sont pas réunies. Mais ces preuves ont-elles été recherchées ? Et avec quels tests ? **Notre association en partenariat avec l'association Alerte des Médecins sur les Pesticides (AMLP) a voulu vérifier ce que l'adoption de ces critères avait changé en pratique.** Nous avons pris pour exemple 13 substances actives dont les autorisations arrivaient à terme en 2021. Nous avons publié une première partie de notre travail en 2021 et diffusé la [seconde partie](#) en mars 2022.

The screenshot shows the top of a web page from 'Le Quotidien du Médecin'. The header includes the site name and the tagline 'TOUTE L'ACTUALITÉ MÉDICALE SOCIO-PROFESSIONNELLE'. Below the header is a navigation bar with categories like 'À LA UNE', 'SANTÉ', 'LIBÉRAL', 'HÔPITAL', 'SPÉCIALITÉS', 'INTERNES', and 'ANNONCES'. A sub-navigation bar lists topics such as 'Santé publique', 'Politique de Santé', 'eSanté', 'Recos / Pratique', 'Éthique', and 'Recherche - Science'. The main content area features the article title 'Perturbateurs endocriniens : un rapport associatif pointe les lacunes de l'évaluation européenne des pesticides' by Elsa Bellanger, published on 30/03/2022. There are buttons for 'RÉACTIONS' and 'COMMENTER', and a note that the article is reserved for subscribers. A small image of green plants is visible at the bottom of the article preview.

Le Quotidien du Médecin 30/03

“

Alors que la réglementation européenne prévoit depuis 2018 l'exclusion du marché des substances pouvant avoir des effets de perturbation du système endocrinien, certains pesticides, pourtant repérés par l'Autorité européenne de sécurité de l'alimentation (Efsa) comme perturbant l'axe thyroïdien, sont toujours autorisés, dénoncent les associations **Génération futures** et Alerte des médecins sur les pesticides (AMLP).

Nous avons profité de la publication de ce rapport pour relancer une [interpellation](#) en direction du Président Macron.

Les pesticides interdits dans l'UE

Notre association dénonce aux côtés de nombreuses autres ONG **l'aberration qui permet à l'UE de fabriquer sur son sol et d'exporter des pesticides qu'elle interdit pourtant sur son propre territoire.** Ainsi, dans une [déclaration conjointe](#), 326 ONG – dont Génération Futures – ont demandé à la Commission européenne de ne pas abandonner sa promesse d'interdire les exportations de produits chimiques dangereux faite dans le Green Deal de l'UE.

Sur ce dossier notre association a également **déposé un recours gracieux puis un recours contentieux** devant le Conseil d'Etat le 22 septembre. Le Conseil d'Etat a mis en demeure le 7 décembre le ministère de l'Agriculture de présenter ses observations sous 1 mois.

Pesticides candidats à la substitution

Depuis 2011, les États membres de l'UE sont légalement tenus de renoncer progressivement à 55 pesticides identifiés comme particulièrement nocifs par l'UE. Cependant, **une nouvelle campagne lancée en mars et un nouveau rapport publié par l'occasion par PAN Europe, et dont Génération Futures a fait la traduction et la promotion au niveau national, révèlent qu'au lieu de les voir disparaître, leur présence dans l'alimentation a augmenté** de façon spectaculaire au cours des dix dernières années ! Conclusion : les États-membres ne respectent pas la législation et ce au détriment de la protection des consommateurs. Cela va également à l'encontre de l'objectif de réduction des pesticides de la stratégie « de la ferme à la table ». PAN Europe et ses organisations membres, dont Génération Futures, demandent l'interdiction immédiate des 12 pesticides les plus toxiques parmi ces 55 substances et l'élimination totale de tous ces pesticides très nocifs d'ici 2030.

Profitant de cette nouvelle campagne, nous avons mis en ligne la carte des achats en France des [55](#) et [12](#) substances concernées. Ce travail a permis de constater dans quelles zones l'utilisation de ces substances est la plus importante.

Le lancement de cette campagne va rebondir régulièrement dans les mois qui viennent.

Ce fut d'ailleurs le cas en septembre avec la publication d'un nouveau rapport. **À l'occasion du 60e anniversaire de Silent Spring**, le livre qui a contribué à l'émergence du mouvement écologiste moderne, PAN Europe a publié un [rapport](#) permettant de constater que **5 fruits d'automne produits et vendus en Europe sont fréquemment contaminés par la catégorie de pesticides la plus dangereuse, les pesticides candidats à la substitution (C.a.S)**, selon les dernières données officielles fournies par les Etats membres. **Ce rapport révèle que l'élimination progressive des pesticides les plus dangereux a échoué parce que les gouvernements suivent des lignes directrices rédigées en partenariat étroit avec les géants de la chimie BASF, DuPont (maintenant Corteva) et Syngenta. Nous avons relayé ce travail au niveau national et avons assuré la traduction en français des communiqués disponibles.**

ICE

Le 10 octobre, après des mois d'attente, des protestations contre un décompte aberrant, et beaucoup de patience, les résultats tombaient enfin au sujet de notre Initiative Citoyenne Européenne : plus d'**1 million de citoyens et citoyennes européens ont signé notre Initiative Citoyenne Européenne** et après le processus de [vérification](#) indispensable nous avons eu la confirmation que notre [ICE était validée](#). Une étape historique a été franchie sur ce dossier.

Pour rappel, l'ICE Save Bees and Farmers demande :

1. Une élimination de 80 % des pesticides de synthèse d'ici 2030 et de 100 % d'ici 2035
2. Une restauration de la biodiversité sur les terres agricoles
3. Un accompagnement financier des agriculteurs dans la nécessaire transition vers l'agroécologie

La validation de l'ICE est arrivée à un moment crucial alors que ce discutait âprement la révision de la [réglementation pesticides SUR](#). Cette ICE figure d'ailleurs dans la proposition de Règlement de la Commission, c'est dire son poids dans le débat !



The screenshot shows a news article from Ouest France. The headline is "L'Initiative citoyenne européenne pour sauver les abeilles a dépassé le million de signatures". Below the headline, there is a sub-headline: "L'Initiative Citoyenne Européenne (ICE) intitulée « Save Bees and Farmers » (Sauvons les abeilles et les agriculteurs) a passé officiellement le cap du million de signatures collectées, selon la Commission européenne lundi 10 octobre 2022. Cette dernière va devoir désormais prendre position sur la proposition de suppression progressive de l'utilisation des pesticides d'ici à 2035." There is a small image of a bee on a purple flower. The article includes a "Abonnez-vous" button and social media sharing options.

Ouest france

11/10

“

C'est officiel, l'initiative citoyenne pour « **sauver les abeilles et les agriculteurs** » en Europe a dépassé le cap du million de signataires. Cela avait été annoncé début octobre, par les organisateurs de la pétition.

Un million de signatures pour une interdiction des pesticides de synthèse

Soutenue par plus de 200 organisations de la société civile européenne, l'initiative citoyenne européenne (ICE) « Save Bees and Farmers » (« sauver les abeilles et les paysans ») a franchi, mardi 11 octobre, le cap du million de signatures. Une ICE est un dispositif démocratique prévu par la législation permettant qu'une proposition soutenue par au moins un million de personnes soit examinée par la Commission et le Parlement européen. L'ICE « Save Bees and Farmers » demande « l'élimination de 80% des pesticides de synthèse d'ici 2030 et de 100% d'ici 2035 », la « restauration de la biodiversité sur les terres agricoles » et « un accompagnement financier des agriculteurs dans la transition agroécologique ». C'est la septième ICE sur les pesticides à réunir plus d'un million de signatures. Les six précédentes n'ont eu aucun effet.

Le Monde

13/10

“

Soutenue par plus de 200 organisations de la société civile européenne, l'initiative citoyenne européenne (ICE) « **Save Bees and Farmers** » (« **savez les abeilles et les paysans** ») a franchi, mardi 11 octobre, le cap du million de signatures.

Afin de continuer à faire vivre cette ICE, le 25 novembre, des représentants de l'ICE, dont Générations Futures est le représentant pour la France, [ont été reçus](#) par la vice-présidente Jourová et la commissaire Kyriakides et ont **remis en mains propres nos demandes**. Nous avons adressé un message clair à la vice-présidente et à la Commissaire : nous voulons la fin de la guerre contre la nature. Pour restaurer la biodiversité et protéger la santé des citoyens, l'utilisation de pesticides de synthèse doit être fortement réduite d'ici 2030 et complètement supprimée d'ici 2035.



France

Le suivi des politiques publiques en France passe nécessairement par une attention particulière faite au Plan Ecophyto 2 + et autres outils de planification ou règlementaires, ce que nous faisons systématiquement !

Nous avons aussi eu un œil attentif aux orientations politiques fixées par le nouveau gouvernement. La Première Ministre Elisabeth Borne a en effet tenu un séminaire gouvernemental fin août dévoilant début septembre [des feuilles de route](#) que nous n'avons pas manqué d'analyser et critiquer.

Nous avons également dénoncé les propos du Président Emmanuel Macron [aux Terres de Jim](#) en septembre, un événement organisé par les Jeunes Agriculteurs où ce dernier a partagé sa vision de l'agriculture confirmant que celle-ci reste éloignée de ce que nous portons.

Nous avons également [décrypté le discours du nouveau ministre de l'Agriculture](#) du gouvernement Macron 2, Marc Fesneau, lors de son passage devant les députés de l'Assemblée nationale.

La carte des pesticides

En ce début d'année nous avons publié des cartes des achats des pesticides concernant les substances candidates à la substitution ([voir ici](#)), mais nous avons surtout participé fin juin à la **diffusion** d'un travail très conséquent et indispensable mené par l'association Solagro !

Génération Futures a eu le plaisir de participer à la conférence de presse de lancement et donc de découvrir en avant- première la carte interactive et le travail réalisé par Solagro avec le soutien de l'entreprise engagée Ecotone. [Disponible en ligne](#), la carte permet de zoomer commune par commune par type de cultures et de traitements. Croisant de nombreuses données officielles disponibles, cette carte permet de visualiser d'un seul coup d'œil la pression des pesticides sur le territoire à l'échelle de la commune.



Actu Environnement 22/06



« Cette carte pourra servir d'outil d'accompagnement des agriculteurs et de gestion des politiques publiques à l'échelle locale, régionale, et même nationale », se félicite Nadine Lauvergeat, déléguée générale de l'association **Génération futures**. La responsable associative salue cette première étape, qui pourrait être complétée par la suite par un croisement avec les données d'achat, voire être affinée pour obtenir des informations à la parcelle.

Cette carte pourra servir d'outil d'accompagnement des agriculteurs et de gestion des politiques publiques à l'échelle locale, régionale et même nationale. Ce travail est amené à évoluer dans le temps, à permettre aussi un recoupement des données notamment avec les achats de pesticides et peut-être à terme d'arriver jusqu'à la parcelle avec le nom des produits utilisés ?

Notre association a salué cet excellent travail complémentaire de celui déjà réalisé par notre association sur [la carte des achats des pesticides](#). Nous ne pouvons que regretter que ce travail exemplaire ne soit pas réalisé par les pouvoirs publics censés piloter au plus près le plan Ecophyto, plan qui a échoué à nous mener à une réduction de 50% de l'usage des pesticides en 10 ans et ce depuis.... 2008 ! Pour les riverains exposés aux pesticides, cette carte leur permettra d'avoir une connaissance plus précise de la pression « pesticides » sur leur territoire en espérant qu'à terme toutes ces données (via d'autres données complémentaires non actuellement disponibles au plus grand nombre comme les registres d'épandage) puissent être rendues publiques et facilement accessibles.

Sujet / Environnement / Pesticides

CARTE. Y a-t-il beaucoup de pesticides sur les surfaces agricoles de votre commune ?

La plus forte utilisation des pesticides sur les surfaces agricoles de France métropolitaine se retrouve en Gironde et Charente-Maritime, mais aussi dans les Hauts-de-France, entre autres, selon une étude de l'association Solagro, dévoilée mercredi 22 juin 2022.

Ouest France

Mardi 14 Juin 2022 à 19h29

Abonnez-vous

Recevoir

Les plus récents

Notre sélection

Plus de 1000



Le tracteur pulvérisant les pesticides sur le champ. Photo: Thierry Leprieux - Agence France Presse

Ouest France

23/06



L'association **Génération futures** a dévoilé mercredi 22 juin 2022 une carte interactive permettant de visualiser, commune par commune, la fréquence d'utilisation des pesticides sur les surfaces agricoles en France métropolitaine. Voici une capture d'écran de cette carte, disponible en version interactive sur le site de Solagro, [ici](#).

Preuve de l'intérêt du public pour ce type d'outil, l'immense succès du post que nous avons fait pour l'occasion sur notre page Facebook ! Ce post a battu celui fait sur notre travail sur le Cuivre qui avait pourtant déjà rencontré un très grand succès.

Titre	Type	Date de publication	Couverture
 Vous voulez connaître la fréquence... Généérations Futures	Publica tion	Mercredi 22 juin 20...	205,6 K Personnes touchées
 [Actualité] Les fongicides en agric... Généérations Futures	Publica tion	Vendredi 29 avril 21...	78,4 K Personnes touchées
 [Actualité] Recours contre la cellule D... Généérations Futures	Publica tion	Jeudi 20 janvier 12:00	16,1 K Personnes touchées
 Agriculture biologique : la cour de... Généérations Futures	Publica tion	Jeudi 30 juin 20:00	15,6 K Personnes touchées
 [Découverte] Goliath Un film d... Généérations Futures	Publica tion	Jeudi 3 février 22:06	15,4 K Personnes touchées

Ecophyto Un rapport accablant



Voilà maintenant près de 15 ans que le plan Ecophyto échoue à atteindre les objectifs qu'il s'était fixé. Même si nous parvenons à accrocher quelques succès et que pour nos collègues européens la France est régulièrement prise comme exemple (comme sur le dossier des Zones non agricoles), le travail reste colossal et surtout les évaluations montrent de trop nombreuses défaillances des politiques !

Pour preuve le dernier rapport des inspections générales sur l'évaluation des actions financières du programme Ecophyto rendu public en mars et qui a bien failli rester au fond d'un tiroir mais c'était sans compter sans la vigilance des associations !

Les nouvelles données

Comme chaque année, nous attendons les chiffres de l'utilisation des pesticides qui tombent toujours de plus en plus tard et qui sont chaque fois révélés par le ministère de l'Agriculture de telle manière que le lecteur non averti y voit des évolutions favorables au gouvernement en place... et cette année n'a pas dérogé à la règle. Le 16 novembre le Ministère de l'agriculture communiquait sur une supposée « *Baisse confirmée depuis 2016 des ventes de produits phytosanitaires* ». **Notre association a fait alors son travail d'analyse** et explique, [dans le cadre d'un communiqué](#) largement repris par la presse, pourquoi cette information est à prendre avec une grande prudence !

La future Loi d'Orientation Agricole (LOA)

Le 7 décembre 2022, Marc Fesneau, ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, a lancé la concertation sur le pacte et la loi d'orientation et d'avenir agricoles. D'ici dix ans, un tiers des agriculteurs seront partis à la retraite. Afin de relever ce défi de renouvellement des générations, et

comme [annoncé par le Président de la République le 9 septembre dernier](#), un pacte et une loi d'orientation et d'avenir agricoles seront mis en place afin de réfléchir collectivement aux actions à mener autour de quatre axes :

- l'orientation et la formation ;
- la transmission ;
- l'installation des jeunes agriculteurs ;
- la transition et l'adaptation face au climat.

Nous avons décidé de nous y impliquer notamment dans le cadre du Collectif Nourrir (nous avons **relayé leurs interpellations** sur twitter [ici](#) et [ici](#)) mais **également en tant Générations Futures** afin d'y faire entrer le sujet de la biodiversité et de la santé environnementale. Nous avons donc **postulé à deux groupes** de travail (celui sur l'orientation et la formation) dans lequel siègerait notre administrateur Dominique Marion (agriculteur bio et ancien président de la FNAB) et dans le GT sur la transition et l'adaptation face au climat dans lequel siègerait notre porte-parole François Veillerette.

Autres dossiers institutionnels/politiques en France

Au-delà d'Ecophyto, nous devons suivre de nombreux textes réglementaires à l'incidence forte sur nos sujets. Comme ceux concernant les usages non agricoles de pesticides.

Zones Natura 2000

Les sites NATURA 2000 sont des zones de protection et de conservation des habitats naturels et des populations des espèces de faune et de flore sauvages protégées, créées par l'Union Européenne. En France, elles permettent de mobiliser les acteurs d'un territoire sur la définition de règles communes permettant de protéger la biodiversité.

Suite à un recours déposé par l'association FNE, le Conseil d'Etat (décision du 15 novembre 2021) a jugé que les dispositions réglementaires en vigueur ne permettaient pas de garantir que l'utilisation des pesticides soit restreinte ou interdite conformément à l'article 12 de la directive 2009/128/CE du Parlement européen et du Conseil du 21 octobre 2009 instaurant un cadre d'action communautaire pour parvenir à une utilisation des pesticides compatible avec le développement durable. **Il a ainsi enjoint au gouvernement de prendre les mesures nécessaires pour les sites terrestres NATURA 2000.**

C'est dans ce contexte que le gouvernement a mis en consultation un décret et que nous avons proposé aux internautes d'y participer grâce à notre outil [Shake ton politique](#). **355 commentaires ont été déposés dont près d'une quarantaine grâce à nous.**

Des substances dans le viseur

Il est des **substances qu'il est particulièrement pertinent et important de cibler** en priorité. Elles permettent d'illustrer de manière spécifique des problématiques plus larges. Cette année encore nous avons eu des actions sur des substances ou familles de substances soit parce qu'elles sont représentatives de nos problématiques soit qu'elles relèvent d'une dangerosité ou d'une question spécifique.

Produits interdits

Les pratiques autour de ces produits sont honteuses. **Nous avons de cesse de dénoncer le fait que des substances puissent être interdites pour des raisons sanitaires ou environnementales au sein de l'UE** mais malgré tout fabriquées puis vendues par l'UE à des pays tiers à des fins de profits.



C'est ce que nous avons encore **pointé du doigt dans une tribune parue dans Le Monde le 21 juillet** et cosignée par notre porte-parole François Veillerette.

[A lire ici.](#)

Propyzamide

Vous l'avez lu plus haut, nous avons lancé avec les collègues de PAN Europe **une campagne pour dénoncer l'inaction de l'UE au sujet des substances candidates à la substitution**. Nous allons régulièrement agir dès que l'une de ces 55 substances arrivera à échéance de son autorisation et sera analysée dans le cadre des comités SCOPAAF. C'est ce que nous avons fait par exemple en juillet au sujet du propyzamide. Forte de son expertise, notre toxicologue Pauline Cervan a accompagné Salomé Roynel en charge pour PAN de cette campagne. En amont du SCOPAAF **nous avons alerté sur le risque de voir cette substance dangereuse réautorisée**. Nous avons écrit aux Etats membres et à la Commission.

Néonicotinoïdes

Vous le savez, le dossier **des néonicotinoïdes a été réouvert lors du premier quinquennat d'Emmanuel Macron** suite à la pression exercée par la CGB (entendez les représentants de la betterave à sucre). Le gouvernement a accordé à cette filière une dérogation de 3 ans permettant d'avoir recours à des semences enrobées de ces insecticides très dangereux pour les pollinisateurs. **Notre association est membre du Comité de Suivi** mis en place à la suite de cette décision et n'a de cesse de dénoncer cette dernière. Comme chaque année (la dérogation étant accordée pour 1 an renouvelable chaque année jusqu'en 2023 maximum), le gouvernement est dans l'obligation de proposer à la consultation du public le renouvellement de cette autorisation. **C'est ce qu'il a fait entre fin décembre 2021 et jusqu'au 16 janvier 2022. Nous avons bien sûr mis à disposition notre outil Shake et déployé un argumentaire** pour dénoncer cette nouvelle dérogation dont **nous savions qu'elle allait être accordée mais nous ne pouvions rester sans rien dire, ce que nous avons fait ! Sur les plus de 23000 contributions, plus de 300 commentaires sont parvenus grâce à notre action.**

Et la mobilisation des citoyens est sans appel en témoigne [le bilan de la consultation](#) !

Perception négative du projet d'arrêté

94%

Perception positive du projet d'arrêté

5%

Perception négative du projet d'arrêt	94%
Impact environnemental et écologique	80%
Participe à la destruction de la biodiversité, de l'environnement, de la nature	68%
Participe à la destruction des autres insectes pollinisateurs	55%
Menace la population d'abeilles	15%
Participe à la disparition progressive des insectes	5%
Entraîne l'appauvrissement des sols	5%
Participe à la disparition progressive des oiseaux	1%
Impact sanitaire	62%
Estime que c'est source de problèmes de santé publique	58%
Estime que les produits phytopharmaceutiques représentent un danger pour les êtres vivants	3%
Estime que les produits phytosanitaires sont cancérigènes	2%
Estime que le sucre n'est pas bon pour la santé	1%
Inexactitude des prévisions météorologiques utilisées pour justifier la dérogation	1%

Perception négative du projet d'arrêt	94%
Autres éléments négatifs	83%
Exprime un désaccord pour le projet	65%
Opposé à la réutilisation des néonicotinoïdes	62%

Alors que la consultation publique allait prendre fin, nous avons également décidé de remettre la pression sur le gouvernement et **avons écrit au Premier Ministre avec 7 autres organisations pour lui demander de ne pas accepter une nouvelle dérogation néonicotinoïdes pour la saison 2022.**



Le dossier néonicotinoïdes nous mobilise également sur le volant juridique et en ce début d'année nous avons pu célébrer une nouvelle [victoire](#). En effet, la Cour administrative d'appel de Marseille donne raison à Générations Futures et confirme le bien-fondé de l'interdiction de ces pesticides par le Tribunal Administratif de Nice en 2019 !

Sulfoxaflor : la Cour d'appel de Marseille confirme l'interdiction de deux insecticides



Actu Environnement 10/01

“

Sans trop de surprises, la Cour administrative d'appel de Marseille a confirmé l'interdiction de deux insecticides contenant du sulfoxaflor, le Closer et le Transform. A la demande de trois associations, **Générations futures**, l'Union nationale de l'apiculture française (Unaf) et l'association Agir pour l'environnement, en décembre 2019, le tribunal administratif de Nice avait annulé les autorisations de mise sur le marché (AMM).

Nous avons également un **recours contre l'arrêté dérogatoire du 5 février 2021** autorisant provisoirement l'emploi de semences de betteraves sucrières traitées avec des produits phytopharmaceutiques contenant les substances actives imidaclopride ou thiaméthoxame. **Il y a eu une réouverture de l'instruction le 15 juin 2022 pour laquelle nous attendons toujours les suites...**

Le 22 novembre et 14 décembre, **nous avons pris part**, par la voix de notre porte-parole François Veillerette, **aux réunions du Conseil de Surveillance**.



Lors de la dernière réunion 2022 nous avons de nouveau **âprement bataillé et réaffirmé notre position**. Cette réunion n'a pas été conclusive sur la reconduction pour un an de la dérogation car les données météorologiques prévisionnelles et celles sur l'état des réservoirs de virus, nécessaires

à toute évaluation, manquent encore au dossier technique et scientifique. **De même, sont manquantes les informations supplémentaires** sur l'état des populations de pucerons.

Une autre réunion devrait avoir lieu le 20 janvier 2023 alors que la Confédération générale des **planteurs de betteraves**, reçue par l'État le 8 décembre, a **demandé une nouvelle dérogation**. Le **ministre** de l'Agriculture, Marc Fesneau, s'est dit **favorable** à cette nouvelle dérogation **sans même avoir tous les éléments à sa disposition ce que nous déplorons**.

L'arrêté qui sera pris devra être mis en consultation du public, probablement fin décembre – début janvier et notre association rappellera encore à cette occasion son opposition à ce renouvellement, les néonicotinoïdes étant **des insecticides aux effets dévastateurs**.

Glyphosate

Le glyphosate, herbicide incontournable dans la panoplie de l'agriculteur qui utilise de la chimie de synthèse, reste une substance au cœur des débats du fait de sa dangerosité (rappelons qu'il est classé **cancérogène probable** par le Centre international de recherche sur le Cancer (CIRC).



De même, la mise à jour en 2021 de l'expertise de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM) – comme d'autres études avant – le lien entre le glyphosate et le lymphome non hodgkinien - LNH). Comme pour les néonicotinoïdes, les études à charge s'accumulent.

Nous nous sommes d'ailleurs **fait le relai de différentes études** dont [celle](#) qui montre que des **concentrations de glyphosate** ont été quantifiées dans les urines de 99 % de la population française ou encore une [synthèse bibliographique](#) de l'INRAe qui met en évidence les mécanismes d'action du glyphosate et des herbicides à base de glyphosate sur la **fertilité mâle et femelle sur les animaux modèles et chez les humains**.

Nous avons également relayé [une autre étude réalisée](#) par une équipe de l'ANSES menée **sur plusieurs générations de poissons, montrant que le glyphosate** et les herbicides à base de glyphosate provoquent des effets sur plusieurs générations.

Le glyphosate a donc encore été au cœur de nos actions cette année et l'année prochaine, car rappelons que son autorisation arrive à son terme fin 2022. La fin d'année 2021 ainsi que les 8 premiers mois de 2022 ont été très intenses sur ce dossier. Dès janvier nous avons **relayé une publication émanant de la commission nationale de déontologie et des alertes en santé publique et environnement (CNDAspe)** qui alertait sur le dossier du glyphosate et demandait une nouvelle expertise, indépendante, du dossier de renouvellement de cet herbicide en s'appuyant notamment sur un rapport de Génération Futures. A la suite de cette première alerte, **la CNDAspe a lancé en juin un appel à contributions** - qu'elle nous a adressé - visant une analyse critique sur les principes et les règles pratiques de gestion des liens d'intérêts de l'EFSA.

"La France a mis de côté 99% des études scientifiques" sur le glyphosate dénonce une responsable de Notre Affaire à tous, qui attaque l'Etat en justice

"On voit que la France ne va pas en direction d'une réduction des pesticides", estime la responsable de campagne "Notre affaire à tous", l'une des cinq associations qui attaquent l'Etat en justice pour réduire l'utilisation des pesticides.



Publié le 06/01/2023 13h42

Temps de lecture : 3 min.



“

Avec le cas par exemple du glyphosate, la France est positionnée pour la réintroduction du glyphosate, et pour ce faire, elle a mis de côté **99% des études scientifiques sur le sujet**, qu'elle a **jugé négligentes, impertinentes ou incomplètes**. Le 1% restant, ce sont des rapports de l'industrie chimique et agrochimique. Cela ne va pas du tout dans le bon sens. On a envie d'attaquer au niveau national parce que les éléments du droit national nous permettent de pousser l'Etat à agir.

Alors que nous attendions justement les avis des agences évaluatrices EFSA et ECHA, nous avons voulu rappeler de manière étayée, en nous basant sur des faits scientifiques, **pourquoi il était légitime de s'inquiéter du potentiel génotoxique de cet herbicide**. En mai, nous avons donc **publié un nouveau [dossier de « fact checking »](#)** qui nous a permis de répondre à cette question importante (car en fonction de la réponse apportée le glyphosate est susceptible d'être réautorisé ou non) : Le glyphosate est-il génotoxique ? Ce [dossier complet](#), traduit également en anglais, fait toute la lumière sur le sujet !

Le média de veille de l'économie et des politiques agricoles

AGRA PRESSE

FRANCE EUROPE MONDE GRANDES CULTURES ÉLEVAGES ENVIRONNEMENT

Accueil / Grandes cultures / Glyphosate / Glyphosate : Générations futures dénonce une « évaluation biaisée » de la génotoxicité

Glyphosate : Générations futures dénonce une « évaluation biaisée » de la génotoxicité

05.05.2022 - 22:02 — Grandes cultures

Analysant les avis divergents sur la génotoxicité du glyphosate, Générations futures a dénoncé le 3 mai une « évaluation biaisée » du côté des agences réglementaires. De nombreuses études montrent que cet herbicide provoque « des effets génotoxiques », a souligné la toxicologue Pauline Cervoni lors d'une conférence de presse. Pourtant les autorités s'en tiennent pas compte, selon elle.

“

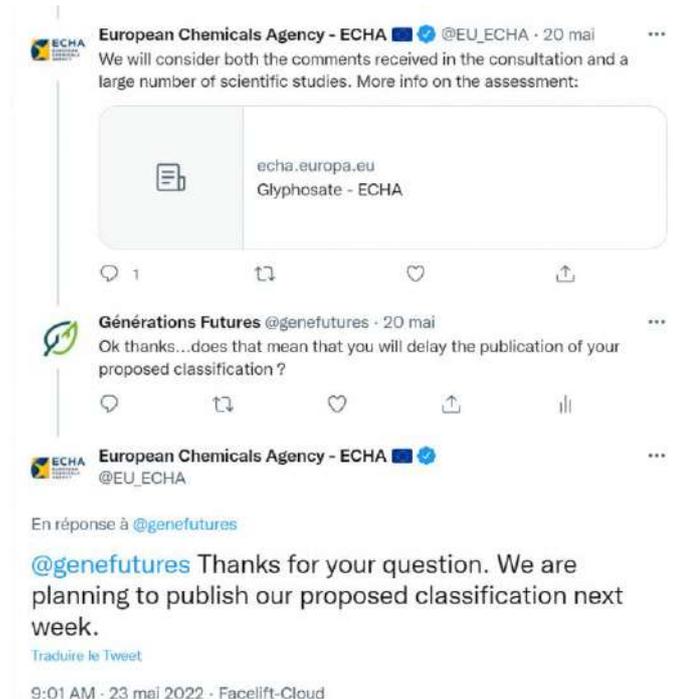
Analysant les avis divergents sur la génotoxicité du glyphosate, Générations futures a dénoncé le 3 mai une « évaluation biaisée » du côté des agences réglementaires.

Il était important de faire ce travail d'autant que nous avons appris que **l'EFSA avait décidé de repousser son avis à l'été 2023** alors que ce dernier devait être rendu au second trimestre de cette année et que l'autorisation de la substance arrive à son terme. Pour justifier de ce [report](#) devant les eurodéputés, le Directeur de l'EFSA a expliqué que le dossier avait suscité lors de la consultation publique énormément de commentaires nécessitant la mobilisation de beaucoup de moyens de l'Agence. En parallèle, **nous nous sommes interrogés sur la position qu'allait prendre de son côté l'ECHA** dont l'avis était également attendu. Nous aurions pu penser que cette agence allait elle aussi [prendre le temps de lire les commentaires](#) et tenir compte des données scientifiques avant de rendre son avis sur la classification du glyphosate.

Nous avons d'ailleurs interpellé l'ECHA sur la date de sortie de son avis.

La classification de la molécule par l'ECHA est particulièrement importante parce qu'en fonction de son « niveau », la substance pourrait ou non rester sur le marché (par exemple si l'ECHA décide de suivre la monographie du CIRC qui l'a classé comme cancérigène probable les chances du glyphosate pour être réautorisé s'amenuisent. Dans le cas contraire, on risque fort de tendre vers une nouvelle autorisation).

Malheureusement ce que nous redoutions est advenu !



Fin mai l'ECHA rendait son avis, ne classant le glyphosate que comme « irritant pour les yeux » et ce malgré l'accumulation des preuves scientifiques faisant du glyphosate une substance génotoxique (comme nous l'avons déjà vu) mais aussi cancérigène comme un [rapport](#) de HEAL, réseau dont nous sommes membres, l'a démontré !

PESTICIDES

Le glyphosate, classé non cancérigène par une agence européenne

Selon l'Agence européenne des produits chimiques, le glyphosate est toxique pour les milieux aquatiques et peut provoquer des lésions aux yeux. En revanche, l'agence ne le classe pas comme étant cancérigène. Les associations déplorent cette décision.

Muriel Kaiser
Révisé le 01/05/2022, mis à jour le 02/06/2022



Allo Docteur

1/06

“

Nadine Lauverjat, déléguée générale de **Générations Futures** – association membre de **Ban Glyphosate** – ajoute : "Il est décevant de constater que l'ECHA donne plus de poids aux études industrielles qu'aux résultats académiques. Notre leitmotiv : exposer le moins possible les personnes à des substances nocives. Il faut protéger les personnes, les agriculteurs". En France, actuellement, la détention et l'utilisation de glyphosate sont interdites pour les particuliers et les collectivités publiques.



Souhaitant maintenir la pression sur ce dossier, même si il était écrit que les Etats membres et la Commission allaient très certainement prolongé d'un an l'autorisation du glyphosate en attendant en juillet 2023 l'avis de l'EFSA, **nous avons interpellé les décideurs sur ce sujet, en octobre notamment juste avant une réunion du SCOPAFF. Nous avons eu gain de cause** puisqu'il n'y a pas eu de majorité qualifiée. **La décision était donc reportée en novembre dans le cadre d'un Comité d'Appel. Nous avons remis une nouvelle pression le 10 novembre, avant que le Comité d'Appel ne statue** sur l'autorisation et nous avons réitéré cette pression le 15 novembre jour où se tenait ce comité.

Et comme on s'y attendait, le 2 décembre c'était confirmé : la Commission européenne a décidé de prolonger d'un an supplémentaire le glyphosate dans l'attente de l'avis de l'Efsa prévu en juillet 2023. Nous avons **fortement dénoncé cette prolongation**. Pour marquer un peu plus notre **désapprobation, nous avons cosigné**, le 14 décembre, avec 27 autres ONG **un courrier** pour demander à l'UE de bannir cette substance de l'UE.

Prosulfocarbe

Nous sommes actifs sur le dossier de cet herbicide depuis plusieurs années maintenant. **Nous avons déposé avec la FNAB des recours contre les autorisations de mise sur le marché des produits** contenant cette molécule. Malheureusement le 19 juillet le tribunal administratif d'Amiens a rejeté notre requête pour la suspension en urgence de l'autorisation du Fixy, un produit à base de prosulfocarbe produit par la société Top SAS.

Principale critique de notre ONG et du syndicat : la volatilité de la molécule entraînant sa dispersion dans les champs et sa présence dans des productions biologiques et le sarrasin. Or, selon le tribunal, si les organisations ont bien justifié de pertes de production, « elles ne fournissent pas d'éléments, en termes notamment de réduction des surfaces cultivables, de diminution de la production ou du chiffre d'affaires ou encore en termes de perte de valeur vénale du foncier, permettant d'apprécier l'ampleur réelle des conséquences pour les agriculteurs », d'après la décision consultée par Agra Presse. Nous comptons poursuivre nos démarches en déposant « des requêtes au fond sur « six autorisations de mise sur le marché de produits contenant la molécule ».

Chlordécone

Générations Futures s'est portée partie civile dans les procédures contre X dans le dossier chlordécone. Fin novembre nous avons malheureusement appris que **le parquet de Paris a demandé un non-lieu** dans cette affaire. Cette annonce était attendue depuis que les juges d'instruction parisiens du pôle de santé publique avaient annoncé fin mars 2022 la clôture de leurs investigations

sans avoir procédé à des mises en examen. Nous n'avons pas manqué de dénoncer cette situation qui a fait l'objet d'une interview sur RTL de notre déléguée générale.

Il faut maintenant que la juge d'instruction rende son règlement. On s'achemine sûrement sur un non-lieu mais **en fonction des motivations présentées notre association se réserve le droit de faire appel.**

La question de la mise en danger d'autrui et la tromperie sont pour nous des motifs évidents de la nécessaire tenue d'un procès sur ce sujet majeur de santé publique. Nous allons continuer de suivre attentivement ce dossier.

Adjuvants et autres molécules non déclarées

Le 5 octobre 2022, **Génération Futures, 24 organisations et 23 députés [ont mis en garde](#) la Première Ministre, Elisabeth Borne, sous la forme d'une demande préalable, contre l'absence de procédures scientifiques permettant de s'assurer de l'innocuité des pesticides commercialisés en France**, en particulier pour ce qui concerne l'étude de la toxicité chronique des mélanges de molécules au sein d'un même pesticide – connu également sous le nom d' « effet cocktail ». Cette demande est envoyée dans le cadre de la campagne Secrets Toxiques, que Génération Futures contribue à porter avec plus de 40 organisations. **En l'absence de réponse satisfaisante de la part de l'exécutif sous deux mois, les signataires de la demande préalable porteront un recours devant le Conseil d'État.**

Le Monde Se connecter S'abonner Le Monde 5/10

PLANÈTE · SANTÉ-ENVIRONNEMENT

Le gouvernement prié d'inclure les « formulants » dans l'évaluation des risques des pesticides

Une trentaine d'associations et de députés s'apprêtent à saisir la justice pour obliger l'exécutif à prendre en compte l'« effet cocktail » de ces molécules non déclarées par les fabricants.

Par Stéphane Foucart et Stéphane Mandard

Publié le 05 octobre 2022 à 06h00 · Mis à jour le 05 octobre 2022 à 10h35 · Lecture 3 min.

“ Une trentaine d'organisations non gouvernementales (Les Amis de la Terre, Notre affaire à tous, **Génération futures**, Confédération paysanne...) réunies sous la bannière de la campagne **Secrets toxiques** .

Secrets Toxiques @SecretsToxiques · 19 min

L'association @AMLPesticides a déposé sa plainte contre X pour fraude à l'étiquetage, mise en danger de la vie d'autrui au tribunal de Limoges. Son président, Pierre-Michel Périnaud, met en garde les jardiniers contre les non-dits au sujet des produits #pesticides.



7 vues 0:15 / 1:03

2 1

En novembre nous avons également pris part sur ce dossier à la **consultation publique** européenne visant à identifier les co-formulants inacceptables dans les pesticides. Nous avons déposé de très [importantes améliorations au texte](#) proposé par la Commission européenne. Nous n'avons été que 18 organisations ou personnes à participer à cette très importante consultation (et la France est un fois encore le pays le plus représenté avec 33% des commentaires déposés soit loin devant l'Espagne 1% ou la Belgique 3%).

Veille scientifique

Comme chaque année, notre association garde un œil attentif à toute publication scientifique susceptible de renforcer nos connaissances sur les effets des pesticides sur notre **environnement** et notre **santé**. Plusieurs de ces études ont fait l'objet d'articles publiés sur le site de l'association.

Environnement

Sur la question de la biodiversité, une [nouvelle expertise importante](#) a été publiée dont nous avons rendu compte. En effet, le 5 mai avait lieu le colloque de restitution de l'Expertise scientifique collective (ESCo) de l'Inrae et de l'Ifremer sur les impacts des pesticides sur la biodiversité et les services écosystémiques. Les ministères chargés de l'Environnement, de l'Agriculture et de la Recherche ont sollicité INRAe et l'Ifremer pour réaliser un état des lieux des connaissances scientifiques relatives aux impacts des PPP sur la biodiversité et les services écosystémiques. La précédente expertise scientifique collective sur « Pesticides, agriculture et environnement » avait été réalisée en 2005. Le collectif d'experts rassemblé pour cette ESCo comptait 46 chercheurs de 19 organismes de recherche et établissements d'enseignement supérieur. Ils ont examiné plus de 4000 études scientifiques publiées entre 2000 et 2020. **Cette nouvelle expertise - qui complète celle mise à jour par l'INSERM sur les effets sanitaires des pesticides - démontre, s' il le fallait encore, qu'il faut agir vite et fort sur ce dossier.**

Santé

La santé reste au cœur de nos préoccupations majeures. **Le 29 juin nous étions conviés au Ministère de la Santé par le Directeur général de la Santé dans le cadre du comité de suivi des études nationales sur les pesticides. Le dernier comité ayant eu lieu en septembre 2021.** A l'ordre du jour de cette réunion plusieurs études importantes nous ont été présentées et tout particulièrement : Un point d'avancement de l'étude Pestiriv, la présentation des résultats du projet GÉOCAP-Agri : Proximité de cultures agricoles et cancers de l'enfant, la présentation d'une étude sur les pesticides et le neurodéveloppement de l'enfant et la présentation de l'association prospective entre exposition alimentaire aux pesticides et risque de cancer du sein post-ménopause dans la cohorte NutriNet-Santé. **A la sortie de cette réunion nous avons fait un [bilan des présentations](#) que nous avons diffusé à nos réseaux puis quelques jours plus tard nous avons diffusé un [communiqué de presse collectif](#) spécifiquement sur l'étude Géocap-Agri.**



Vitisphère

22/07

“

Alerte aux toxiques, la Confédération paysanne, France Nature Environnement ou **Génération Futures** ont vivement réagi la présentation au ministère de la Santé et de la Prévention de la présentation de l'étude Géocap-Agri consacrée aux liens entre viticulture et les leucémies aiguës chez les enfants : « leurs résultats sont clairs : le risque de développement de leucémie...

LES ALTERNATIVES AUX PESTICIDES

Tout ce travail de dénonciation des effets néfastes des pesticides serait vain sans, en parallèle, une action en faveur de leurs alternatives ! Cette partie illustre comment nous réalisons ce travail de promotion de systèmes durables.



Fait notable en ce début d'année la **publication d'un [nouvel ouvrage](#) rédigé par deux membres éminents de l'association** : notre administrateur Claude Aubert et notre porte-parole François Veillerette. Le livre intitulé « Pour en finir avec les pesticides. Des solutions pour y parvenir » permet une mise à jour des connaissances sur ce sujet. **Il a été offert à l'équipe de Nagui lors de la participation de notre déléguée générale à son émission sur France Inter « La Bande Originale »** le jour où il recevait l'équipe du film Goliath.



La Dépeche

17/01

“

Claude Aubert vient de co-écrire "Il faut interdire les pesticides !" avec **François Veillerette** un militant écologiste actif dans la lutte contre les pesticides de synthèse et pour l'agro-écologie. Il est le porte-parole de l'association "**Génération Futures**" qu'il a co-fondée.

Nous n'oublions pas de relayer aussi régulièrement des études qui mettent en avant l'intérêt des systèmes durables pour préserver les écosystèmes et la santé. Ainsi, en octobre **nous nous sommes fait [l'écho](#) d'une nouvelle étude de l'INRAe sur les bénéfices de la diversification végétale.**

Défendre la bio et l'agriculture paysanne

Qui dit alternatives aux pesticides de synthèse, dit agriculture biologique. Nous attachons une grande importance à la promotion de ce modèle, tout en restant critique au besoin.

Généralions Futures
Publié par Sirine Boussif [?] · ★ Favoris · 29 avril, 21:00 · 🌐

[Actualité] 🗞️ Les fongicides en agriculture : où on s'aperçoit que le cuivre ce n'est pas qu'une affaire de bio et qu'en plus en « conventionnel » on aime à le « sublimer » avec d'autres fongicides de synthèse dangereux... Plaisir de la déconstruction d'un mythe bien ancré chez les anti-bio...

🌱 L'agriculture biologique s'est beaucoup développée ces dernières années. Elle représente maintenant 8,5 % de la surface agricole utile pour plus de 2 millions et demi d'hectares.
Face ... Voir plus



ACTUALITE :
CUIVRE: PLAISIR DE LA DÉCONSTRUCTION D'UN MYTHE BIEN ANCRÉ CHEZ LES ANTI-BIO...

Performances de votre publication

73 173 Personnes touchées

872 Réactions, commentaires et partages 📊

450 👍 J'aime	236 Sur la publication	214 Sur les partages
14 ❤️ J'adore	7 Sur la publication	7 Sur les partages
27 😂 Haha	26 Sur la publication	1 Sur les partages
5 😱 Wouah	2 Sur la publication	3 Sur les partages
4 😞 Triste	2 Sur la publication	2 Sur les partages
4 😡 Grrr	3 Sur la publication	1 Sur les partages
172 Commentaires	127 Sur la publication	45 Sur les partages
196 Partages	196 Sur la publication	0 Sur les partages

2 621 Clics sur la publication

165 Affichages de photos	90 Clics sur un lien 🔗	2 366 Autres clics 🔗
------------------------------------	----------------------------------	--------------------------------

COMMENTAIRES NÉGATIFS

12 Masquer la publication 11 Masquer toutes les publications

Planet Score

Généralions Futures **souhaite que les consommateurs aient accès à un affichage sur les produits alimentaire qui soit le plus complet possible** et en cela nous soutenons le Planet-Score qui :

- repose sur une expertise scientifique approfondie et pluridisciplinaire ;
- permet de combler les lacunes de l'ACV pour mieux évaluer l'impact des pesticides sur la santé humaine et sur l'environnement ;
- englobe les impacts négatifs (dont les pesticides) et positifs de l'agriculture sur la biodiversité en fonction des modes de production (bio, extensif, intensif) ;
- s'appuie sur les données scientifiques les plus récentes sur l'impact climatique des aliments ;
- apporte une information complémentaire sur le bien-être animal, qui fait partie des défis d'une agriculture soutenable et ne peut être déconnecté des enjeux écologiques.

C'est pourquoi nous [nous sommes associés](#) à une tribune parue dans « [l'Obs](#) » fin novembre, où nous avons appelé les pouvoirs publics à la vigilance pour que la future « note environnementale » qui figurera sur nos produits alimentaires ne devienne pas contre-productive.

« L'affichage environnemental doit donner des résultats clairs et sans équivoque et permettre de distinguer les produits dans une même famille de produits. On ne peut pas s'intéresser uniquement au climat et à la réduction des gaz à effet de serre, mais bien à l'ensemble des facteurs de l'écologie, et en premier lieu à la biodiversité, à la vie des sols – sans lesquels rien de vivant n'existe –, au cycle de l'eau, à la qualité de l'air, à la santé des animaux, etc. Tous les critères qui garantissent une santé

globale des hommes et des écosystèmes dans leur ensemble. Ces *valeurs de respect du vivant constituent un socle commun et la technique doit s'adapter à ces valeurs.* » ont-elles déclaré.

« **Le Planet-score**, issu du travail réalisé par un collectif large réunissant des scientifiques, des associations de consommateurs et des ONG de l'environnement et du bien-être animal, **intègre toutes les demandes portées par les ONG et par les consommateurs depuis de nombreuses années (biodiversité, mode d'élevage...).** » ont-elles poursuivi.

A noter également que le 17 octobre nous nous sommes rendus à une réunion sur ce sujet de l'affichage alimentaire environnemental pour défendre notre position.



Dénoncer les fausses alternatives et pointer les impacts

Combien de pseudo-alternatives durables sont mises en avant pour, en réalité, maintenir un système agricole reposant sur de la technoscience aux conséquences néfastes sous-évaluées ? L'un **des rôles de Générations Futures est de veiller à dénoncer ces « fausses alternatives ».**

HVE

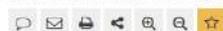
La Haute Valeur Environnementale, voilà une certification dont la "haute valeur environnementale" nous a échappée ! Et ce, malgré "l'amélioration" proposée par la Commission nationale de la certification environnementale (CNCE) que **nous avons dénoncée dans un communiqué le 5 juillet**. Nous avons également mis en ligne un appel à dénonciation de cette HVE dans le cadre de la **consultation publique qui s'est tenue du 11 au 31 juillet**. La rédaction de notre page sur le site Shake s'est faite en collaboration avec le GT HVE de la Plateforme pour une autre PAC dont nous sommes membres. Plus de 270 personnes sont passées par notre outil pour déposer leur commentaire sur le site de la consultation du ministère de l'Agriculture.

Nous avons également **écrit avec 5 autres organisations** aux députés en octobre de voter en faveur d'un amendement visant à la **suppression du crédit d'impôt prévu pour la HVE** dans le PLF 2023. Malheureusement, le crédit d'impôt pour les exploitations engagées dans la certification Haute valeur environnementale (HVE) a été prolongé en 2023,

PEF 2023

La Conf' et 6 organisations demandent la suppression du crédit d'impôt HVE

© ven. 14 octobre 2022 à 10:10 • Terre-net Média



Alors que le projet de loi de finances pour 2023 est actuellement en discussion au Parlement, 8 organisations dont la Confédération paysanne, la Fnab et le réseau des Civam demandent aux députés de voter pour l'amendement qui propose la suppression du crédit d'impôt Haute Valeur Environnementale (HVE).

Dans une lettre du 13 octobre, la Confédération paysanne, France Nature Environnement, le Réseau CIVAM, Humanité et Biodiversité, Générations Futures, Agir pour l'environnement et la Fnab demandent aux députés de voter en faveur de l'amendement visant la suppression du crédit d'impôt Haute Valeur Environnementale (HVE).



Dans une lettre du 13 octobre, la Confédération paysanne, France Nature Environnement, le Réseau CIVAM, Humanité et Biodiversité, **Générations Futures**, Agir pour l'environnement et la Fnab demandent aux députés de voter en faveur de l'amendement visant la suppression du crédit d'impôt Haute Valeur Environnementale (HVE).

Générations Futures a également œuvré à sensibiliser le grand public sur le manque d'ambition en termes de protection de l'environnement de cette certification haute valeur environnementale en créant [un dépliant dédié](#). Des membres salariés et bénévoles de l'association ont pu présenter ce dépliant (entre autres) au salon Natexpo des professionnels de la Bio, à Lyon, sur le stand du groupe Ecotone.



Guerre en Ukraine

Si la guerre en Ukraine rappelle de façon tragique la fragilité de notre système agroalimentaire, trop dépendant de certaines matières premières importées, elle est aussi l'occasion de mettre en lumière les manœuvres délétères des défenseurs d'une production agricole industrielle. Au niveau national, si certaines mesures du plan de résilience vont dans le bon sens (renforcement du Plan Protéines Végétales par exemple), d'autres ne constituent qu'une nouvelle perfusion, à hauteur de 550 millions d'euros, à un modèle dysfonctionnel et renforcent encore la dépendance des agriculteurs et agricultrices aux intrants chimiques (engrais de synthèse et pesticides) et à l'importation d'alimentation animale.

Le président a annoncé la nécessité de produire davantage en Europe, et ce, tout en respectant les normes environnementales en vigueur. Bien que ces mots semblent en apparence positifs, ils

masquent la véritable intention d’Emmanuel Macron candidat, puisqu’il a également annoncé son souhait de revenir sur la stratégie “De la ferme à la fourchette”.

C’est pourquoi **plusieurs dizaines de militants et militantes représentant 23 organisations environnementales - dont Générations Futures - paysannes et citoyennes se sont rassemblées le 30 mars** devant le palais des congrès de Besançon où se déroulait le “grand oral” des candidats et candidates à l’élection présidentielle, organisé par la FNSEA. Face à la crise engendrée par la guerre en Ukraine, les organisations ont exprimé leurs inquiétudes sur l’orientation politique proposée à court terme par le gouvernement au sein de son plan de résilience, et les adaptations apportées à la stratégie européenne “De la ferme à la fourchette”. Elles ont interpellé également les candidats et candidates à l’élection présidentielle sur leur vision à long terme des politiques agricoles et alimentaires, et leur soumettent une série de propositions pour repenser en profondeur notre système alimentaire afin qu’il soit plus résilient face aux crises d’aujourd’hui et de demain.

En face du palais des congrès de Micropolis, les militants ont déployé une banderole géante de 9 mètres de long sur laquelle est écrit “Agriculture : plan de résilience ou plan de dépendance ?”, en référence aux mesures annoncées et censées soutenir les agriculteurs. D’autres bannières ont été déployées pour rappeler la nécessité, dans le contexte géopolitique dramatique, de “Nourrir les gens, pas les profits” et de “Soutenir la paix, pas les engrais”.





Outre cette dénonciation sous forme de manifestation, nous avons aussi pris part à la rédaction de documents notamment l'un listant [44 propositions](#) de court et moyen termes démontrant que lutter contre la faim en France et dans le monde, tout en préservant l'environnement c'est possible. Nos organisations démontrent que les ambitions environnementales ne sont pas une entrave, mais au contraire, une des conditions en faveur de la résilience, la souveraineté et la capacité future de notre système agricole et alimentaire à nous nourrir. Une feuille de route pour le nouveau ministre ?

PAC

Nous avons continué sur ce dossier à [relayer l'excellent travail](#) réalisé par la plateforme pour une autre PAC et mis à la disposition de la plateforme notre [outil Shake](#).

Les mouvements militants

Il est indispensable de permettre à tous les citoyens d'avoir accès, lors de temps d'échanges et de partage, à une information accessible et grand public sur le sujet des alternatives aux pesticides. C'est l'ambition de certains de nos événements, comme la Semaine pour les alternatives aux pesticides (SPAP) ou encore des marches militantes auxquelles nous participons.

La Semaine pour les alternatives aux pesticides

Du 20 au 30 mars 2022 s'est tenue partout en France et dans plusieurs autres pays la 17ème édition de la Semaine pour les alternatives aux pesticides. Comme les années précédentes, sa préparation a suscité beaucoup d'enthousiasme, comme le montrent les centaines d'événements qui étaient prévus partout en France et à l'étranger.

Depuis 17 ans, ces dix jours rassemblent des dizaines de [partenaires](#) nationaux et internationaux, des **certaines** d'acteurs locaux et des milliers de citoyens qui montrent qu'il est possible de se passer de ces toxiques dans tous les domaines. [Le thème de la 17ème édition de la SPAP: One health](#) : une seule santé pour nos territoires vient souligner cette réalité en mettant en avant les liens entre notre santé et la préservation de la biodiversité (avec [une conférence d'ouverture](#) dédiée à ce thème).



L'impact de l'utilisation des pesticides est multiple puisque ces toxiques abîment nos territoires et notre santé. Il est plus que jamais nécessaire de promouvoir les alternatives aux pesticides.

Pendant les 10 premiers jours du printemps, qui symbolisent le retour des épandages de pesticides dans les champs, des centaines d'événements ont lieu partout en France, mais aussi à l'étranger, avec trois objectifs : **INFORMER** les citoyens sur les risques des pesticides de synthèse pour notre santé et pour notre planète ; **PROMOUVOIR** des solutions alternatives pour vivre, consommer et produire plus durablement et **FÉDÉRER** un réseau d'acteurs et mobiliser un public toujours plus large

Des centaines d'événements ont lieu un peu partout pendant dix jours : des conférences, des débats, des ateliers de jardinage naturel, des projections de films, des collectes de pesticides interdits d'utilisation, des visites de fermes, des marchés bio, des dégustations, des expositions, des ateliers cuisine et/ou de fabrication, des stands de sensibilisation, des balades découvertes... L'imagination est au rendez-vous quand il s'agit de se mobiliser pour démontrer que les alternatives existent et qu'il est possible d'entrevoir un avenir sans produits toxiques.

Il faut saluer tout particulièrement [l'énorme travail de nos relais locaux](#) de nouveau lors de cette nouvelle SPAP et ce malgré les « [entraves](#) » dont certains sont victimes comme lors de l'annulation de cette conférence prévue le 24 mars organisée par notre relais d'Avignon. **Pour en savoir plus lire notre bilan de cette 17ème édition: [Bilan de la SPAP 2022](#)**



Les marches et rassemblements unitaires

Comme chaque année nous prenons part à des **marchés unitaires** et ce fut le cas le 9 avril pour la [marche pour le futur](#).

FOCUS SUR LES AUTRES POLLUANTS CHIMIQUES

Génération Futures a étendu ses actions à d'autres familles de polluants chimiques, tels que les biocides, les plastifiants, les nanomatériaux, les métaux lourds. L'association entend ainsi montrer la généralisation de la contamination de nos milieux de vie et de nos organismes. Elle considère qu'il est urgent de protéger la santé de chacun, à commencer par celle des enfants à naître.

Suivi de la réglementation et des politiques publiques

Tout comme les pesticides, **le suivi des réglementations et politiques publiques s'avère indispensable** aussi bien au niveau national qu'eupéen. Et en 2022, il y a eu matière à s'investir.

Au niveau européen

Reach

Nous sommes toujours très impliqués dans le suivi de la réglementation sur les substances chimiques. **Le règlement européen sur les substances chimiques REACH**, mis en œuvre en 2007, n'avait pas réussi à éliminer de manière significative les substances les plus dangereuses pour l'environnement et la santé. C'est pourquoi **la publication ce 25 avril de la feuille de route** de la Commission européenne pour éliminer les substances chimiques les plus dangereuses pour l'environnement et la santé est une excellente nouvelle. Néanmoins Génération Futures reste extrêmement vigilante pour que les décisions nécessaires soient réellement mises en œuvre et dans des délais les plus courts possibles. De même les dérogations pour 'usages essentiels' concernant ces substances devront être les plus rares et limitées dans le temps que possible. C'est ce que nous avons mis en avant dans un article sur notre [site général](#) et sur [notre site dédié](#), ou encore dans le cadre de la [consultation sur le règlement REACH à laquelle nous avons pris part](#).



Inquiets de voir la révision de la réglementation REACH attaquée par les lobbies chimiques, nous avons **à partir de septembre mené de nombreuses actions** en faveur d'une révision rapide de cette réglementation. Cela s'est traduit par :

- [Une lettre collective](#), à l'initiative de HEAL, et que nous avons cosigné fin septembre. Cette a eu comme effet une réaction du président de la Commission environnement du Parlement européen, Pascal Canfin
- Nous avons [diffusé début octobre l'excellent travail de ChemSec](#) dénonçant les manœuvres du lobby de la chimie qui prétend que sa situation économique est problématique et que la révision de REACH pourrait encore l'impacter davantage.
- **Nous avons continué à mettre la pression** sur le gouvernement français notamment au travers d'un [Communiqué de presse diffusé le 19 octobre relayant un article du Monde](#) au titre sans appel « *Les lobbies de l'industrie chimique ont gagné* ». Et comme nous ne sommes

pas du genre à baisser les bras nous avons redoublé d'efforts espérant que la France se positionne en faveur de la révision rapide de cette réglementation.



- Nous avons **écrit fin octobre au gouvernement**, particulièrement au cabinet du Président de la République, à la Première Ministre, aux ministres de la Transition Écologique et de la Cohésion des Territoires, de l'Économie et enfin, à la Secrétaire d'État chargée de l'Écologie, **pour demander à nouveau à la France qu'elle se positionne clairement en faveur de l'adoption de la révision** de ces textes au plus tard en mars – avril 2023 comme cela était initialement prévu (et comme d'autres pays viennent de le faire) et qu'elle mette tout en œuvre au niveau européen pour que cela advienne. Nous avons bien sûr **communiqué publiquement** sur l'envoi de ce courrier.



- Nous avons **commandé un sondage** que nous avons **diffusé mi-novembre**. Selon ce sondage Ifop réalisé pour Génération Futures auprès de 1013 personnes ce sont 88% d'entre eux qui déclarent être inquiets de l'impact des produits chimiques qui peuvent être présents dans les produits de consommation s'agissant de leurs impacts sur la santé et 87% s'agissant de leurs impacts sur l'environnement ! La demande pour plus de sécurité chimique est donc massive !



- Nous avons réalisé un **dossier de fond** explicatif sur l'importance de REACH.

- Nous avons réalisé et diffusé [4 vidéos pédagogiques](#) sur ce sujet.
- Nous avons co-signé [une tribune publiée dans le Monde rédigées par des médecins et scientifiques](#) sur l'importance de maintenir une révision rapide de REACH.
- Nous avons mis en place des outils de mobilisation à la fois dans le cadre de notre outil [Shake ton politique](#) qui a engendré près de **7000 interpellations** et d'une [pétition](#) relayée par SumOfUS qui a reçu près de **40 000 signatures**. Ce travail a été fait pour permettre aux internautes de faire part de leurs attentes sur ce dossier.
- Nous avons contacté des élus pour qu'ils sollicitent à leur tour le gouvernement sur ce sujet et cela a porté ses fruits puisque la [Sénatrice Laurence Rossignol](#) (PS) a posé une **question écrite et orale** et que les **Députés** Loïc Prud'homme (LFI) ainsi que [Marie Pochon](#) (EELV) ont fait de même à l'Assemblée nationale.

[Début décembre nous nous sommes inquiétés](#) de l'absence du « **paquet produits chimiques** », regroupant les révisions REACH et CLP du Green Deal, du projet de déclaration commune concernant les priorités législatives des institutions européennes pour 2023/2024. Nous l'avons fait savoir au travers d'un courrier envoyé en [anglais](#) et [français](#) à la présidence de la Commission européenne, au Parlement européen et au Conseil.

Mais heureusement, **la fin de l'année s'est close sur ce sujet sur une victoire, fruit très clairement de notre entêtement !** **Bérengère Couillard**, Secrétaire d'État auprès du ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires chargée de l'Écologie, durant le **Conseil des Ministres de l'Environnement le 20 décembre 2022**, a clairement affirmé la nécessité de proposer la révision le plus rapidement possible du règlement sur les produits chimiques. Les propos n'avaient jamais été aussi clairs et prononcés dans un cadre public institutionnel :

« Je réitère la **demande de la France** d'une **révision du règlement REACH** sur l'autorisation des substances chimiques, qu'elle soit **proposée** par la Commission **au plus tôt** pour faciliter le recours à des alternatives. »



CLP

Le règlement européen n° 1272/2008, dit CLP pour classification, étiquetage et emballage des substances et des mélanges, est un règlement européen qui a pour objectif de communiquer sur les dangers de toutes les substances chimiques et de tous les mélanges dangereux au niveau européen, via l'étiquetage et les fiches de données de sécurité, pour informer les consommateurs et les travailleurs et protéger la santé humaine et l'environnement. [Le CLP est un outil nécessaire](#) à la mise en œuvre du règlement REACH. **Une révision de ce Règlement est en cours**, c'est pourquoi la Commission européenne a lancé le 20 septembre 2022 et jusqu'au 18 octobre [une consultation du public](#) sur la modification de ce dernier. **Nous avons donc déposé nos observations**. Et grand bien nous en a pris puisque figure de la proposition de la Commission présentée le 19 décembre des **classes de danger pour les perturbateurs endocriniens**.

Nous avons également salué les nouvelles classes de danger pour les produits chimiques ayant des propriétés persistantes, bioaccumulables et toxiques (PBT), et des propriétés très persistantes et très bioaccumulables (vPvB). Les nouvelles classes de substances persistantes, mobiles et toxiques (PMT) et très persistantes et très mobiles (vPvM) constituent un autre ajout important, notamment pour la protection des ressources en eau potable. Cependant, les périodes de transition fixées pour la mise en œuvre des nouvelles dispositions sont très longues. La coalition regrette également que le niveau de preuve requis pour effectivement classer les substances comme perturbateurs endocriniens présumés soit encore très élevé. En conséquence, de nombreuses substances préoccupantes resteront probablement en dehors du champ d'application du contrôle prévu par le règlement.

Au niveau national

PNSE 4 et SNPE 2

Nous avons pris part de manière régulière aux différentes réunions institutionnelles sur ces dossiers et n'avons pas manqué de réagir quand le gouvernement faisait des annonces sur ce sujet, notamment sur le **dossier des perturbateurs endocriniens**. En effet, depuis samedi 1er janvier 2022, les industriels ont l'obligation de lister les produits contenant des perturbateurs endocriniens. Mais pour nous **cette obligation ne va pas assez loin et c'est ce que nous avons fait savoir** notamment lors d'une interview sur Europe 1.

Perturbateurs endocriniens : les industriels obligés de lister leurs produits



Louise Salié, édité par Soréna Delinger - 13h22, le 03 janvier 2022

Depuis le 1er janvier 2022, les industriels sont dans l'obligation de publier en ligne la liste de leurs produits contenant des substances classées perturbateurs endocriniens par l'Anses. Une bonne nouvelle pour notre santé puisque ces petites molécules peuvent provoquer des effets néfastes sur le corps humain, sur la reproduction et même sur le développement des enfants.

Europe 1

03/01

“

En revanche, pour l'ONG **Génération futures**, cette obligation ne va pas assez loin. "On avait demandé un pictogramme qui figure sur les emballages, un peu comme un pictogramme pour les femmes enceintes sur les bouteilles d'alcool. J'imagine qu'avant d'aller faire les courses, vous n'allez pas vérifier sur Internet pour chaque produit ce qu'il contient, perturbateurs endocriniens ou pas", observe son porte-parole, **François Veillerette**.

Des substances dans le viseur

Comme sur le dossier des pesticides, nous gardons un œil attentif sur certaines substances particulièrement problématiques de par leur nature, leur usage et/ou leur dangerosité. Ce fut le cas pour certaines d'entre elles cette année encore.

TiO2 et nanomatériaux

Sur ce sujet des nano nous avons **joint notre voix à celles d'une quinzaine d'associations** demandant à la Commission de veiller à ce que la révision en cours de la définition du terme "nanomatériau" soit axée sur la protection de la santé et de l'environnement. [Lire la lettre.](#)

Notre travail sur les nano a également fait l'objet d'une **publication** sur le site de l'association de référence sur ces sujets AVICENN.



PFAS

Générations Futures s'intéresse aux composés perfluorés depuis de nombreuses années. **Nous avons publié [un rapport en mai 2021](#)** réalisé en collaboration avec d'autres ONG européennes montrant la présence de PFAS dans des emballages alimentaires.

En 2022, Générations Futures est intervenue dans le cadre de l'enquête de l'équipe du journaliste d'investigation Martin Boudot (Emission 'Vert de rage' pour France TV) pour connaître le niveau d'exposition de l'environnement par les PFAS autour de deux usines (Arkema et Daikin) situées à Pierre Bénite, près de Lyon. Des prélèvements d'eau du Rhône, d'eau du robinet et de sol ont été effectués. Générations Futures a aidé avec les prélèvements d'air. Les prélèvements ont ensuite été analysés par l'équipe de Jacob de Boer, Professeur de chimie environnementale et toxicologie à l'Université Libre d'Amsterdam, spécialiste des PFAS. **Notre association a pu avoir accès aux résultats en avant-première et [notre analyse a fait l'objet d'une publication](#)** en mai 2022, en parallèle de la diffusion, sur France 2, d'un Envoyé Spécial diffusant un extrait du documentaire de Martin Boudot.

Polluants éternels : "La surveillance des sites industriels doit être renforcée"

Des analyses menées par des journalistes et une ONG ont révélé une forte contamination aux PFAS dans la région lyonnaise. Ces résultats peinent le manager de contrôle de nos grands collègues et partenaires.

10/11/2023 à 10h00 | 10 min



Les plus lus

1. **Préfecture de Rhône-Alpes** : "Nous sommes fiers de nos services locaux..."
2. **Le conseil régional de Rhône-Alpes** : "Nous sommes fiers de nos services locaux..."
3. **Préfecture de Rhône-Alpes** : "Nous sommes fiers de nos services locaux..."
4. **Préfecture de Rhône-Alpes** : "Nous sommes fiers de nos services locaux..."
5. **Préfecture de Rhône-Alpes** : "Nous sommes fiers de nos services locaux..."

PHOTO : Illustration des résultats de la surveillance des sites industriels de Rhône-Alpes. Les données sont issues de la base de données de la Préfecture de Rhône-Alpes.

'Forever chemicals': How toxic are the levels of PFAS found in French tap water and breast milk?



PFAS have been found in French tap water, breast milk and other products. Source: Getty Images / iStockphoto.com

© iStockphoto.com - GETTY IMAGES



Si la toxicité de ces produits n'est plus à démontrer, ils paraissent pourtant assez peu surveillés en France. C'est en tout cas la conclusion d'une enquête menée par un journaliste indépendant, Martin Boudot, avec l'appui de l'ONG **Généralions futures**.



Environmental campaign group **Généralions Futures** stopped short of calling on locals to stop drinking tap water or breastfeeding their babies, but said the findings raised worrisome questions and should be investigated by authorities as swiftly as possible.

Le relais local de Lyon, représenté par notre bénévole Jean-Louis Peillon, a été très actif pendant cette année d'investigation aux côtés de l'équipe de Martin Boudot. Il a notamment été co-organisateur de la conférence de presse organisée à Lyon pour présenter les résultats du Professeur Boer et de Martin Boudot. **Il assure depuis le suivi des suites données au dossier PFAS** en coordonnant un collectif d'organisations actives sur le sujet.



Suite à la diffusion du **reportage** et au travail de notre association, le Préfet de Rhône-Alpes a [pris deux arrêtés](#) en vue de renforcer les contrôles autour du site de Pierre Bénite.

Le 31 octobre, la **version longue du documentaire de Martin Boudot** a été diffusée sur France 5 : [Vert de rage, "Polluants éternels"](#).

Ce sujet étant un sujet européen, nous avons signé et relayé un [manifeste](#) demandant l'interdiction des PFAS.

Médicaments

Nous avons **contribué au documentaire d'Hugo Clément** consacré au sujet des **médicaments** diffusé sur France 5 dans la cadre de l'émission "Sur le front" le 14 novembre. Outre notre participation dans le documentaire par la voix de notre toxicologue, Pauline Cervan, nous avons également consacré du temps et de l'expertise à l'analyse des données sur la question de la pollution des eaux de surfaces par ces substances et décryptées dans le documentaire.



Produits chimiques en général

Nous restons à l'affût des études scientifiques sur nos sujets et en mai [nous avons diffusé une vaste étude](#) réalisée par une trentaine de chercheurs internationaux réunis dans une commission sur la pollution et la santé, parue le 17 mai dans The Lancet Planetary Health, qui montre et conclut que la pollution tue... 9 millions de personnes chaque année dans le monde !

ÉLECTIONS NATIONALES ET TEMPS FORTS POLITIQUES : POUR UN PLAIDOYER DU VIVANT

2022 a été marquée par **3 temps forts politiques** : La présidence française de l'UE (PFUE), les élections **présidentielle** et **législative**. Notre association a pris toute sa part dans ces temps forts démocratiques pour tenter de faire émerger le sujet de la santé environnementale.

La présidence Française de l'UE (PFUE)

En amont de la prise de la Présidence de l'UE par la France, nous avons déjà été actifs durant l'hiver 2021 (voir [notre rapport d'activités de cette année-là](#)) notamment en réalisant un document de recommandations sur la santé environnementale cosigné par une vingtaine d'ONG et envoyé à l'ensemble des décideurs français (secrétariat de la PFUE entre autres). Nous avons été attentifs au [discours](#) de prise de « fonction » comme le 19 janvier 2022 et avons pris part à la [conférence](#) dédiée aux produits chimiques de mai 2022.

Présidentielle

La présidentielle était, avec les législatives, l'un des temps forts de ce début d'année qui nous a grandement mobilisé. Nous avons déployé toute une stratégie mêlant décryptage, contenus pédagogiques, outils d'interpellation etc. pour faire monter autant que possible nos sujets de prédilection. **Nous avons produit [un document de recommandations](#)** que nous avons envoyé le plus largement possible aux différentes équipes de campagne. **Ce document a été cosigné par plus de 20 ONG.** Dans le cadre de cette action collective, nous avons également cosigné [tribune](#) et [pétition](#) sur le thème de la santé environnementale comme celle initiée par le collectif CISE dont nous sommes membres.

Recevoir la lettre d'Info

Mis à jour le 18 janvier 2022 à 11h01
Durée de lecture : 3 minutes

Sans | [Prescrites](#) | [Présidentielle](#)

[F](#) [T](#) [B](#) [e](#)

Reporterre
En associativisme

Faire un don au journal

Les candidates et candidats sont interpellés sur les pesticides



Comment protéger la biodiversité et les citoyens des produits chimiques dangereux ? Vingt-et-une ONG [travaillant](#) sur les questions de santé environnementale [aimeraient](#) que les candidats à la présidentielle se saisissent du sujet. Pour ce faire, elles proposent [« dix mesures fortes »](#), dévoilées ce lundi 17 janvier. Ces associations travaillent sur la question des pesticides, des abeilles, des cancers chez les enfants, de l'infertilité, de la santé des femmes, ou de la promotion de l'agriculture biologique, etc. Elles demandent

Reporterre

18/01

“

Comment protéger la biodiversité et les citoyens des produits chimiques dangereux ? Vingt-et-une ONG [\[1\]](#) travaillant sur les questions de santé environnementale aimeraient que les candidats à la présidentielle se saisissent du sujet. Pour ce faire, elles proposent « dix mesures fortes », dévoilées ce lundi 17 janvier.

1. **Génération Futures**, Grandir sans cancer, ...

Outre ce travail préparatoire, nous avons développé sur notre site [un espace internet dédié](#) découpé en plusieurs parties.

- Un espace **vidéos** et articles dédiés à de la vérification des faits dans le cadre d'une rubrique intitulée #AlerteMytho
- Un autre sur **l'analyse des programmes proposés**
- Un dernier sur les **actualités** et une **information** explicative sur nos thématiques de prédilection.

Durant 8 mois, en amont, pendant et en aval, nous avons décortiqué, analysé et diffusé du contenu afin que chacun puisse voter en conscience.

Le 10 janvier, nous avons par exemple mis en ligne notre premier article et vidéo [analysant le discours de Julien Denormandie](#), alors ministre de l'Agriculture, dans l'émission BackSeat. Le 27 janvier nous avons diffusé un [nouvel #AlerteMytho](#) suite à un discours de **Valérie Pécresse**. Nous avons également salué à plusieurs ONG la prise de position de certains candidats sur nos sujets lorsque cela répondait à nos attentes comme suite aux déclarations de [Yannick Jadot](#) au sujet de la santé environnementale et de cancers suspectés d'être liés à une exposition aux pesticides.

Le 10 février nous avons publié [un troisième #AlerteMytho](#) cette fois pour dénoncer les propos du **député** influent sur les dossiers agricoles, **Jean-Baptiste Moreau** puis un 4^{ème} suite à une intervention de **Julien Denormandie dans l'Hémicycle au sujet des ZNT riverains** qui nous a choqué. En avril, nous en avons publié un 5^{ème} [cette fois consacré à Marine Le Pen](#) qui diffusait beaucoup de contre-vérités sur le dossier agricole, permettant d'y voir plus clair sur sa vision de l'agriculture. Mais comme les « sorties » les plus nombreuses sur le sujet étaient le fruit de déclarations de M Denormandie nous n'avons pas résisté et avons rédigé un nouvel article suite à une interview de ce dernier sur France Inter permettant d'en savoir plus sur le [modèle agricole que comptait promouvoir la macronie](#).

En début d'année, nous avons également mis en ligne notre [analyse des programmes](#) qui a fait l'objet de reprises dans certains médias.



	Nathalie Arthaud	Nicolas Dupont-Aignan	Annie Hidalgo	Yannick Jadot	Jean Lassalle	Marine Le Pen	Emmanuel Macron	Jean-Luc Mélenchon	Valérie Pécresse	Philippe Poutou	Fabien Roussel	Eric Zemmour	
Climat	Réseau action climat	?	?	3/5	5/5	?	1/5	1/5	5/5	1/5	?	3/5	1/5
	L'affaire du siècle	?	?	4/5	5/5	?	?	3/5	5/5	3/5	?	4/5	?
	MCE	?	?	5/5	5/5	?	1/5	3/5	5/5	3/5	?	3/5	1/5
Ecologie	The Shifters	?	1/5	3/5	4/5	1/5	1/5	2/5	4/5	2/5	2/5	3/5	2/5
	France nature environnement	?	?	4/5	5/5	?	?	2/5	5/5	3/5	?	3/5	?
Santé	Génération futures	?	?	3/5	5/5	?	1/5	1/5	5/5	1/5	?	2/5	1/5
	Respire	?	2/5	5/5	5/5	?	?	?	3/5	4/5	3/5	4/5	2/5
Animaux	L214	2/5	2/5	2/5	5/5	1/5	2/5	1/5	5/5	1/5	2/5	2/5	1/5
	Engagement animaux	5/5	4/5	4/5	5/5	?	3/5	?	5/5	?	4/5	?	?
Consommation	Halte à l'obsolescence programmée	2/5	3/5	3/5	5/5	2/5	3/5	3/5	5/5	3/5	5/5	2/5	2/5
	Résistance à l'égression publicitaire	3/5	?	3/5	5/5	2/5	?	2/5	5/5	2/5	3/5	3/5	?
Égalité	Osez le féminisme !	2/5	2/5	5/5	3/5	?	1/5	3/5	5/5	2/5	4/5	5/5	1/5
	Mouvement Impact	?	?	3/5	4/5	?	2/5	2/5	3/5	2/5	?	2/5	2/5
	Démocratie ouverte	2/5	2/5	4/5	5/5	2/5	1/5	2/5	4/5	2/5	2/5	3/5	1/5

Barème : 5/5 = Très bien 4/5 = Bien 3/5 = Bof
 2/5 = Mauvais 1/5 = Dangereux ? = Non renseigné / non étudié



Législatives

Les élections **législatives** sont l'un des temps forts politiques qui **nous a également mobilisé en ce début d'année**. Comme lors des présidentielles nous avons fait notre maximum pour faire de la santé environnementale un enjeu de la campagne. Nous avons pris part **pris part au travail collectif mené par le Pacte pour la transition** mais aussi par **Le Collectif Nourrir**. Nos relais locaux se sont impliqués dans ces deux mouvements afin de diffuser nos recommandations au maximum. En parallèle, nous avons tenté de faire passer auprès des députés nos demandes.



Comme pour la présidentielle, **nous avons mis en place une page dédiée à cette élection avec différentes rubriques**.

Nous avons réalisé une [analyse des scrutins](#) passés.

Législatives

Législatives : pour les ONG écolos, la Nupes est la meilleure élève



Reporterre

9/06

“

Quant à l'association **Génération futures**, celle-ci a publié un décryptage des votes des députés durant la précédente mandature, dont certains se représentent aujourd'hui. L'association propose également une liste de recommandations avec dix mesures concrètes sur lesquelles les candidats devraient se positionner, ainsi que l'outil baptisé « Shake ton politique », pour que les internautes puissent interpellier les candidats sur des sujets écologiques.

Nous avons également lancé une [interpellation](#) des candidats les plus impliqués sur nos sujets. Nous avons aussi mis à disposition de la FNAB notre outil qui a lancé sa propre [interpellation sur le sujet du bio](#) dans les cantines scolaires.

Nous avons aussi été **signataires de tribunes** visant à inciter les candidats à s'impliquer sur nos sujets.

Écologie : pousser son député à agir, c'est possible



Pour convaincre les futurs députés d'agir pour la transition écologique et sociale, une trentaine d'organisations ont lancé une plateforme d'interpellation et de ressources, expliquent-elles dans cette tribune. (dont **Généralions Futures** est signataire)

Une fois les élections passées, nous avons très rapidement [écrit](#) aux députés fraîchement élus pour **faire passer nos [recommandations](#)**. Nous avons fait une [nouvelle relance en octobre](#) aux membres de la Commission du développement durable et des affaires économiques ainsi qu'aux députés sensibles à nos thématiques

Santé environnementale

Nous avons activement pris part au travail mené au sein du collectif CISE. Nous avons communiqué sur des journées importantes comme celle relative au [cancer](#).

TRIBUNES ET ACTIONS COLLECTIVES SUR DES SUJETS TRANSVERSAUX

Pour être efficaces et performants **nous essayons de ne pas nous disperser dans de multiples combats, mais il y a des sujets transversaux qui nous dépassent** et nous obligent notamment lorsqu'il est question du climat ou de santé environnementale. **Nous n'hésitons pas alors à soutenir les actions communes sur ces sujets.**

Traité de libre-échange

Cette année encore nous nous sommes mobilisés auprès du collectif stop-tafta contre les traités de libres échanges notamment celui du Mercosur.



Le lobby

Régulièrement des sites pro agriculture intensive et des journalistes acquis(e)s à ce modèle agrochimique fustigent un soi-disant 'lobby du bio' qui serait supposé être riche et sur-influent. Générations futures fait partie des cibles de ces thuriféraires de l'agrochimie depuis des années et dénonce ce qui est pour nous une tentative de désinformation. C'est dans ce contexte **que le média de référence en matière d'agriculture Agra Presse Hebdo** (il se définit lui-même comme ' le média de veille de l'économie et des politiques agricoles') **a publié un dossier des plus intéressants** sur le lobbying en matière agricole et dont nous sommes faits [l'écho](#).

Lobbying et agriculture : qui sont les acteurs les plus influents

19/05/2017 - Jean-Louis Guillo - Longueville, France

Agra Presse a réalisé une analyse inédite du lobbying dans le secteur agricole, sur la base des chiffres de la Haute Autorité pour la transparence de la vie publique (HATVP), qui recensent depuis 2017 tous les représentants d'intérêts et leurs actions. Nos résultats montrent que l'agriculture est l'un des secteurs les plus actifs, dans lequel la FNSEA et l'ensemble de ses fédérations départementales demeurent la principale force. Cesorice dévoile également les noms des principaux cabinets de conseil spécialisés dans l'agriculture, et relative la puissance du « lobby bio », excepté tous des moyens limités déployés par les organisations soutenant l'agriculture biologique.



Il y a une relation culturelle entre le secteur agricole et les politiques, résume Violaine

“

Les ONG mènent la bataille sur d'autres fronts. En amont de la décision politique, Greenpeace et L214 séduisent l'opinion publique, en misant sur des campagnes et actions chocs. D'autres préfèrent recourir à ce que les lobbyistes appellent la « porte étroite » : le juridique. Avec la simplification des saisines, **Générations Futures** ou FNE multiplient désormais les recours devant le Conseil constitutionnel ou le Conseil d'Etat, comme l'illustrent les victoires remportées sur le sulfoxafior ou les zones de non-traitement.

Nous avons également pris part à **une émission dédiée à cette question** sur les ondes de France Inter.



Guillaume Coudray @g_coudray · 17 min

"Y a-t-il de bons lobbies?"

Je serai heureux d'en débattre aujourd'hui avec:

Patrick Lefas @TI_France

Nadine Lauerjat @genefutures

Aristide Luneau #AFCL #Taddeo

Le #debatdemidi présenté par @jmpernin mardi 2 août 12h-13h en direct sur @franceinter 🎙️



radiofrance.fr

Le débat de midi : podcast et émission en replay | ...

Au menu : questionnement sans parti pris avec bonne humeur. Avec, bien sûr, la participation des ...



Les lobbies économiques n'étant jamais avare d'entourloupes, ils ont essayé de faire passer en octobre **un amendement dans le Projet de Loi de Finance** visant à **supprimer les avantages fiscaux** accordés aux associations dont les militants se rendraient coupables d'intrusion sur des sites agricoles et industriels. **Nous avons immédiatement pris part à la mobilisation** qui a porté ses fruits puisqu'après une première adoption au Sénat, il a finalement été rejeté à l'Assemblée nationale.

« Lanceurs d'alerte »



En début d'année, la Loi sur les lanceurs d'alerte faisait encore l'objet d'âpres débats. Le 19 janvier, alors que les sénateurs s'apprêtaient à discuter la proposition de loi, 36 organisations de la société civile, regroupant associations dont Générations Futures, syndicats et lanceurs d'alerte, se sont **réunies devant le Sénat** pour appeler les sénateurs à clarifier et renforcer le dispositif de protection des lanceurs d'alerte en France. Grâce à cette pression le **texte discuté et adopté a permis d'obtenir des avancées**.

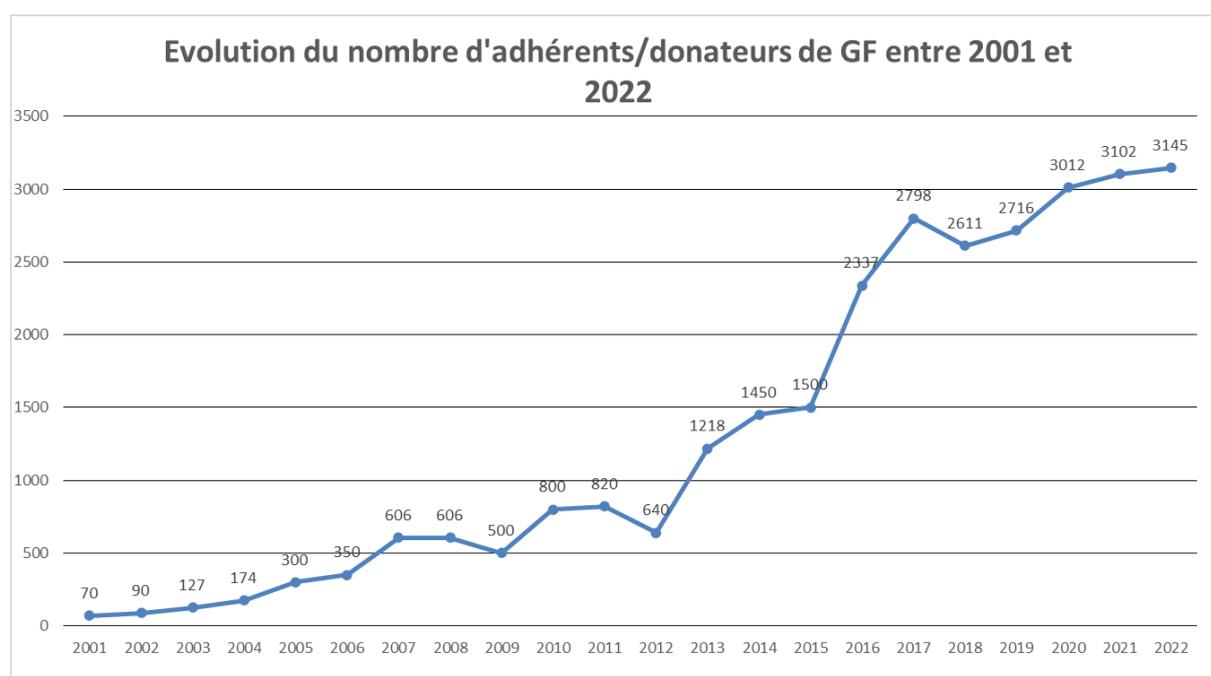
LE BILAN DE L'ACTIVITE INTERNE A GENERATIONS FUTURES

Statistiques générales

Cette partie du rapport permet de faire un point sur les différents éléments chiffrés liés à l'activité de l'association. Vous pourrez voir que de ce point de vue l'association se porte bien.

Adhérents — donateurs

La période est difficile mais malgré les difficultés liées à l'inflation nous avons augmenté notre nombre d'adhérents donateurs en 2022 !

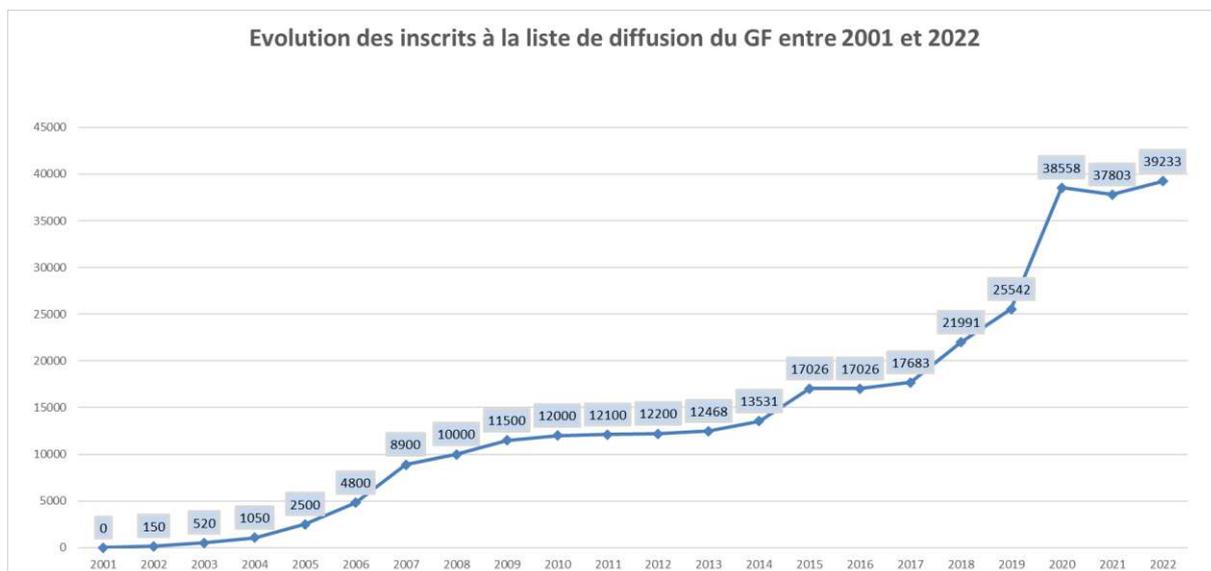


Web, réseaux sociaux et print

Newsletter

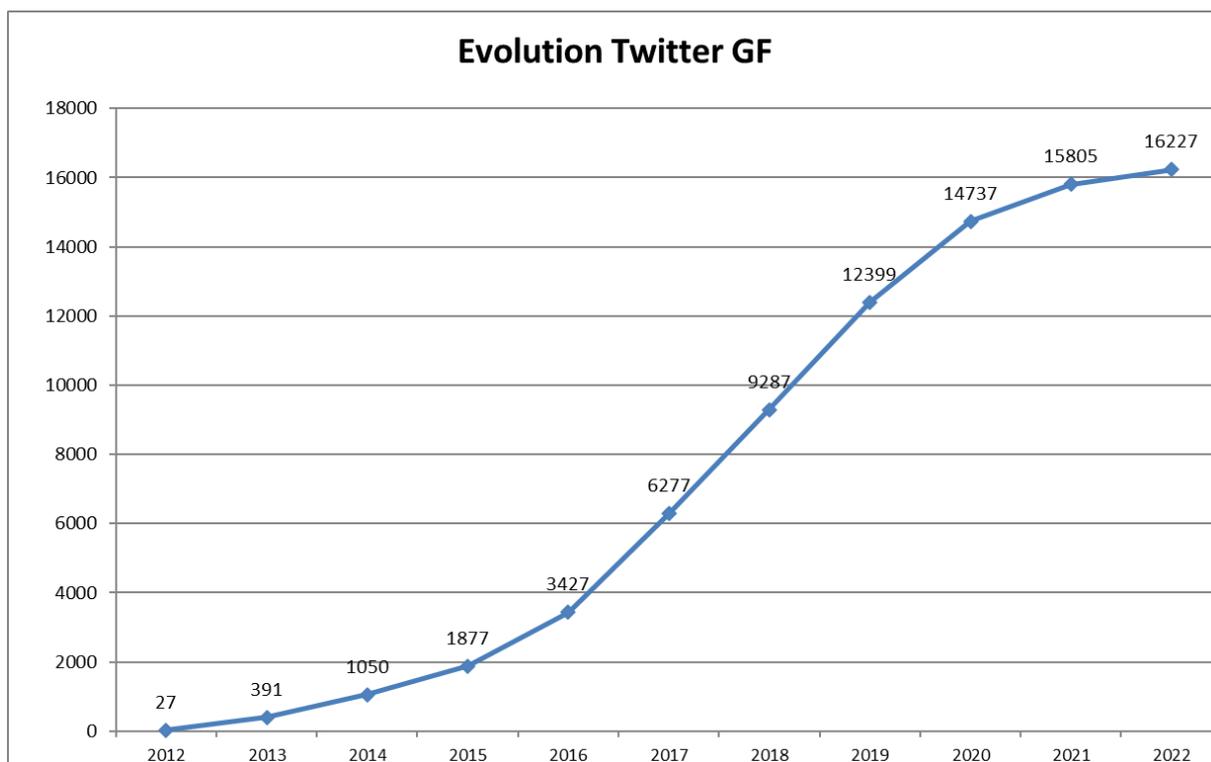
Nous constatons également une **augmentation de nos inscrits à notre newsletter** après un toilettage de notre base en 2021 qui a eu comme effet d'engendrer un léger recul aujourd'hui résorbé. Il faut noter qu'à ces 39 233 inscrits à notre newsletter accessible sur notre site, d'autres inscrits opt-in (signataires de nos pétitions, participants à nos interpellations sur Shake etc.) complètent nos listings. En tout, ce sont plus de 90 000 inscrits qui reçoivent régulièrement nos informations.

En 2022, nous avons adressé 156 newsletters à 2 595 246 destinataires pour un taux d'ouverture de 19,99% et un taux de clics de 1,88 %

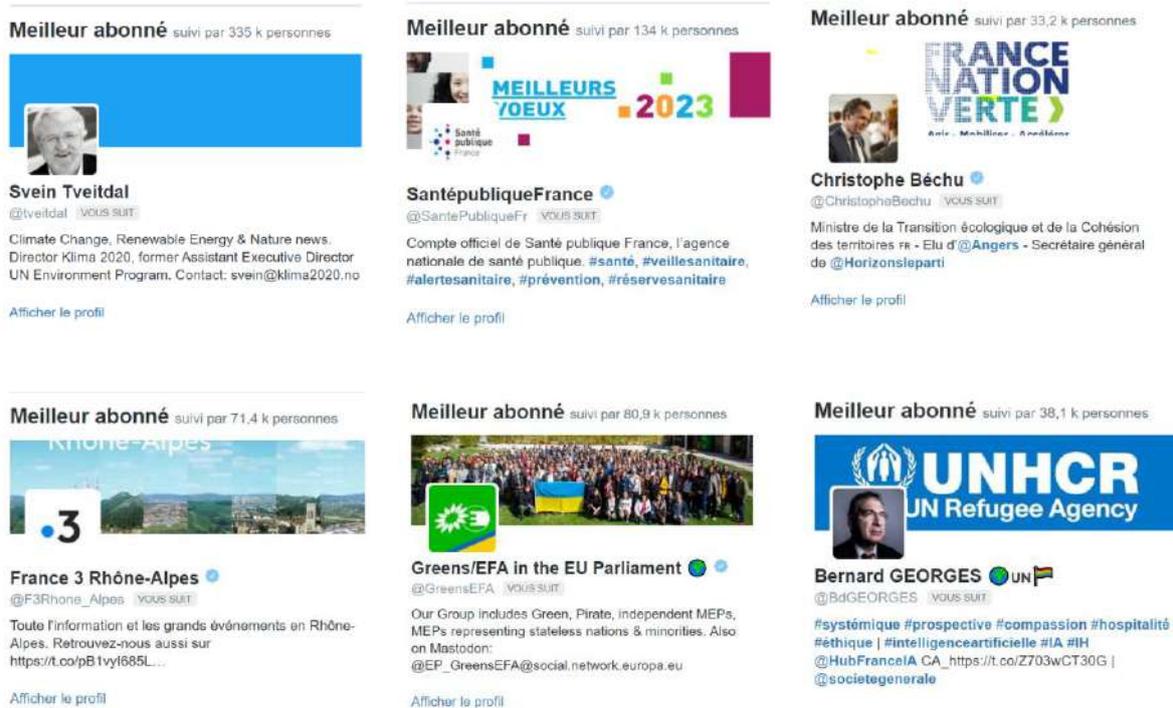


Réseaux Sociaux

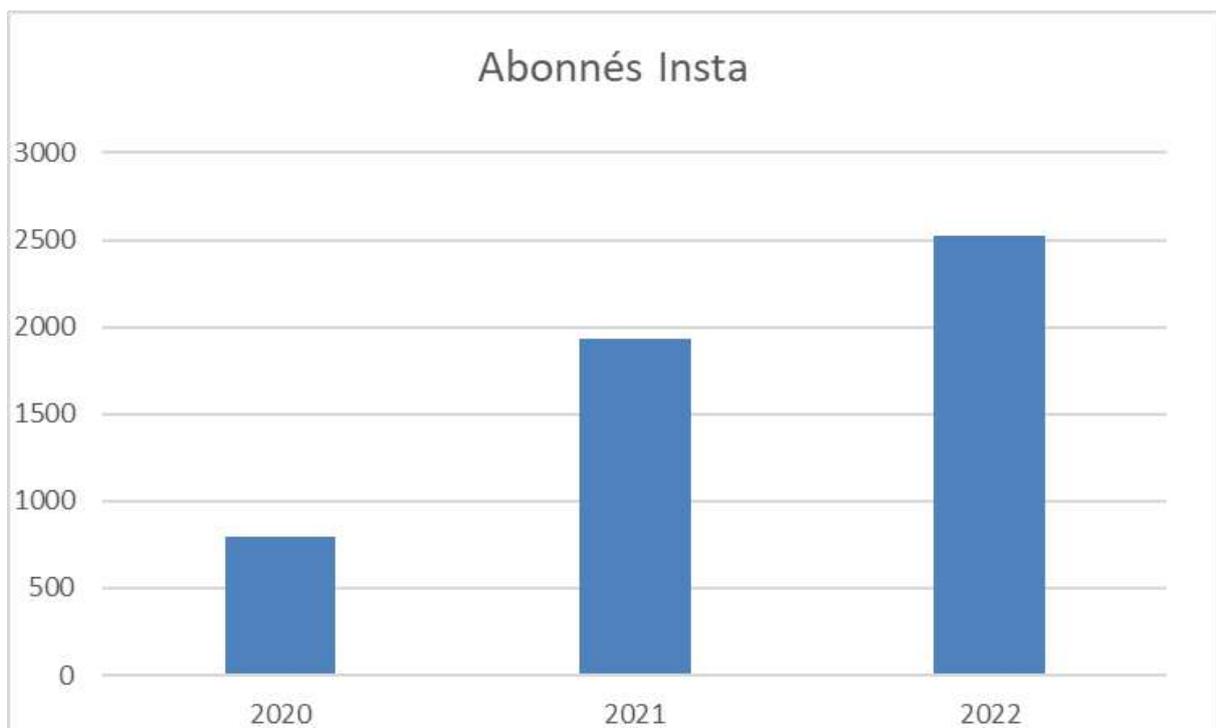
Nos réseaux sociaux se portent bien. Et ce malgré, entre autres, les fortes désinscriptions sur **Twitter** à l'arrivée d'Elon Musk à la tête du réseau. Jusqu'à son arrivée, nous n'avons jamais eu de mois avec un nombre négatif pour les nouveaux abonnés. Cela s'est produit pour la première fois en novembre où nous avons enregistré - 113 abonnés. Nous sommes repassés en positif en décembre avec, toutefois, un nombre bien inférieur à la normale (+ 4 au lieu de + 60 en moyenne). Malgré cela, notre nombre d'abonnés continue de croître.



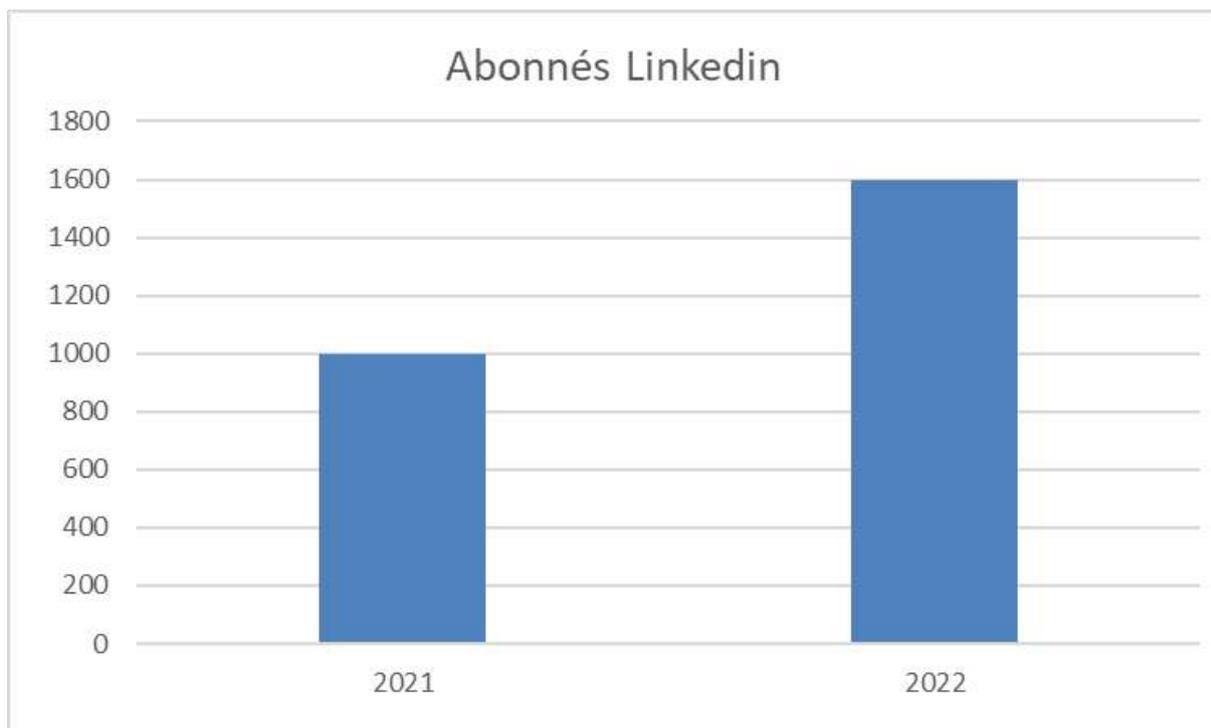
Pour l'anecdote, nous avons le plaisir d'avoir sur **Twitter** cette année de nouveaux abonnés ayant soit de nombreux followers et/ou un profil présentant un vif intérêt pour nos sujets, à l'exemple de :



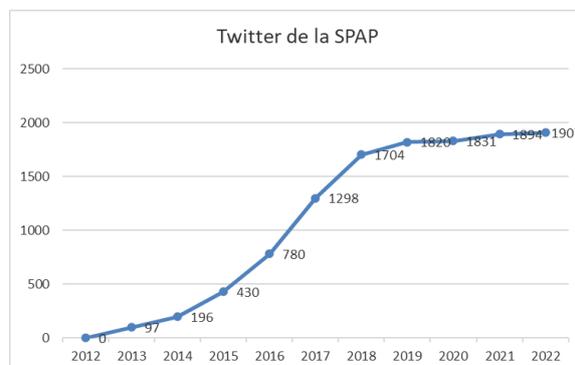
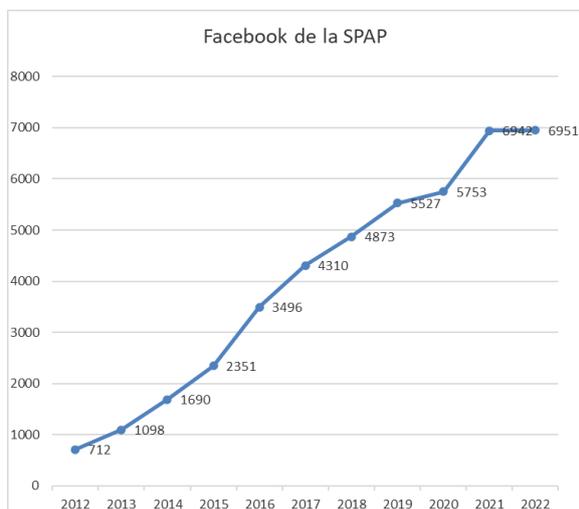
De même, nous avons décidé de faire vivre notre compte **Instagram** depuis 2020. Nous étions alors à une dizaine d’abonnés. Fin 2022, nous en comptons plus de 2 500. Nous avons plus que triplé notre nombre par rapport à 2020.



Enfin nous avons également un compte **LinkedIn** que nous alimentons de temps à autre depuis 2021, année de sa création. Nous comptons fin 2021, 998 abonnés, nous sommes en 2022 à près de 1600.



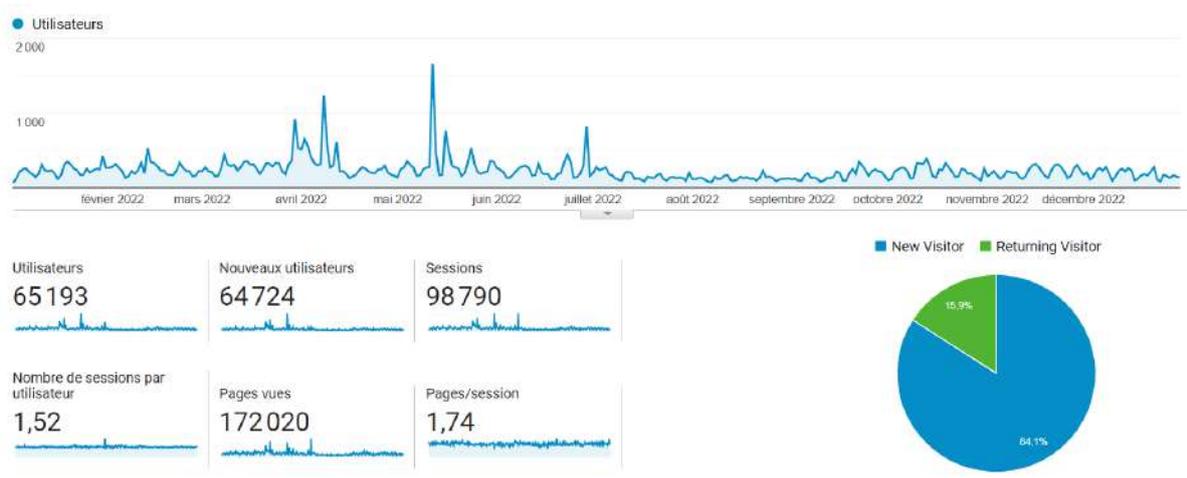
Les **comptes SPAP** se stabilisent. Nous allons tâcher de les faire mieux vivre en 2023 car en 2022, nous n'avons pas pu les animer comme souhaité.



Sites internet

Nous avons plusieurs sites internet disponibles : le site de Générations Futures, les sous-sites des relais locaux, notre site victimes-pesticides.fr, notre outil shaketonpolitique.fr et le site de la Semaine pour les alternatives aux pesticides. Nous ne présentons ici que les sites qui vivent toute l'année et qui sont les sites principaux de GF.

Statistiques : generations-futures.fr (2022)



Ci-dessous **les pages les plus vues** en 2022 (la première étant la home page)

Page	Pages vues	% Pages vues
1. /	24 500	14,24 %
2. /actualites/	8 632	5,02 %
3. /actualites/pfas-rapport/	4 525	2,63 %
4. /publications/ogm-ogm-caches/	4 484	2,61 %
5. /presidentielles/	4 286	2,49 %
6. /qui-sommes-nous/	3 521	2,05 %
7. /publications/faune-flore-impacts-pesticides-especes/	3 440	2,00 %
8. /publications/pesticides-eau-pollution-omnipresente/	3 264	1,90 %
9. /actualites/pesticides-sol/	2 897	1,68 %
10. /publications/pesticides-qui-sont-les-plus-gros-consommateurs-en-europe/	2 683	1,56 %

Statistiques : **Shake** - les pages les plus vues

Page	Pages vues	% Pages vues
1. /interpellations/loi-alerte/	11 073	21,14 %
2. /interpellations/directive-pesticides-urgence/	5 451	10,41 %
3. /consultations/consultation-europeenne-pesticides/	4 480	8,55 %
4. /interpellations/france-reach-position/	4 121	7,87 %
5. /consultations/certification-hve/	2 618	5,00 %
6. /de/consultations/consultation-europeenne-pesticides/	2 493	4,76 %
7. /en/consultations/consultation-europeenne-pesticides/	2 179	4,16 %
8. /interpellations/statistique-pesticides/	1 802	3,44 %
9. /	1 679	3,21 %
10. /interpellations/ministres-lanceurs-alerte/	1 559	2,98 %

Publications papier

Chaque année, nous envoyons à nos membres et mettons à disposition en format pdf sur notre site nos lettres d'informations. Chacune de ces lettres fait l'objet d'un dossier thématique en fonction de l'actualité. En 2022, nous avons publié 4 lettres². En moyen 5 à 6000 exemplaires sont envoyés à nos membres:



Lettre d'information de février 2022

Elections 2022 : Quelles mesures ambitieuses à mettre en œuvre pour un quinquennat réussi ?

Découvrez cette nouvelle revue d'information qui fait état de nos actions engagées dans le cadre de l'élection présidentielle d'avril 2022. Vous y découvrirez également les actus du mois de février (victoire de notre association sur le dossier des insecticides néonicotinoïdes Closer et Transform, suivi de la réglementation pesticides, retour de la SPAP, etc.). [Lire le document >](#)



Lettre d'information de juin 2022

Législatives 2022 : Votons pour des candidates et des candidats qui font de la santé environnementale un sujet majeur.

Découvrez cette nouvelle revue d'information qui fait état de nos actions engagées dans le cadre des élections législatives 2022. Vous y découvrirez également les actus du mois de juin (nouveau rapport de Générations Futures sur la génotoxicité du glyphosate, collaboration de Générations Futures avec le journaliste d'investigation Martin Boudot pour dénoncer une exposition de la région lyonnaise aux substances perfluorées, bilan de la SPAP 2022, etc.). [Lire le document >](#)



Lettre d'information d'octobre 2022

Chartes départementales sur les pesticides : Générations Futures dresse un état des lieux.

Découvrez dans cette nouvelle revue d'information le travail mené par Générations Futures sur de nombreux dossiers. D'abord, sur les textes européens et français qui encadrent l'utilisation des pesticides (le règlement européen 'SUR' et l'arrêté, le décret et les chartes départementales qui composent la réglementation nationale). Ensuite, le dossier des métabolites de pesticides. Enfin, celui des substances perfluorées (PFAS). [Lire le document >](#)



Lettre d'information de décembre 2022

Le règlement REACH sur les polluants chimiques sous pression des lobbies !

La fin 2022 est marquée par une intense pression des lobbies de la chimie sur la Commission européenne concernant le règlement REACH, l'une des deux réglementations européennes sur les polluants chimiques. Découvrez dans cette nouvelle revue d'information les nombreuses actions menées par Générations Futures pour faire barrage aux lobbies. [Lire le document >](#)

² <https://www.generations-futures.fr/lettre-information/>

Nos relais locaux

Les problématiques liées à l'utilisation de pesticides et plus généralement à celle de polluants chimiques diffèrent en fonction des territoires. Générations Futures a donc décidé en 2015 de lancer **un réseau d'antennes locales** pour être à l'écoute des populations et leur fournir une expertise propre.

Les groupes locaux sont des bénévoles dont le statut a été officiellement validé par le conseil d'administration de Générations Futures en raison de leur sérieux, de leur adhésion aux valeurs de l'association et d'une sensibilité à la problématique des polluants chimiques et de leurs alternatives. Ces représentations locales indispensables permettent de faire connaître l'association et de relayer ses campagnes de sensibilisation et d'interpellation dans toute la France.

Un poste salarié a été créé pour assurer la coordination de l'action de ces bénévoles. Nous tenons à remercier et saluer chaleureusement toutes nos antennes actives sur le terrain qui mènent des actions indispensables au bon fonctionnement de l'association.

Chiffres clés en 2022

Découvrez ci-dessous nos relais en quelques chiffres clés :

- ▶ **7 ans d'existence.**
- ▶ **17 antennes.**
- ▶ **Plus de 150 bénévoles actifs.**
- ▶ **Des centaines d'événements organisés** (mobilisation en hausse depuis la COVID).

Le relais des temps forts nationaux

Le réseau de groupes locaux de Générations Futures joue un rôle indispensable dans le soutien et le relais des campagnes et temps forts nationaux de l'association comme vous avez pu le constater tout au long de ce rapport d'activités. Manifestations contre Bayer-Monsanto, organisation d'événements pendant la SPAP, implication dans des reportages grand public (Vert de rage de Martin Boudot sur France 5), participation à des campagnes d'analyses de l'exposition de nos milieux par les pesticides...nous ne remercierons jamais assez nos bénévoles pour toutes leurs actions !

La sensibilisation locale

L'implication des groupes locaux de Générations Futures se traduit également par **une mobilisation du quotidien pour sensibiliser les populations locales aux problématiques liées à l'utilisation des pesticides et autres substances chimiques et à la promotion d'alternatives.** Cette année encore, ils ont **redoublé d'ingéniosité** pour organiser des temps de sensibilisation ludiques et originaux. Nos bénévoles ont également répondu présents aux sollicitations extérieures pour intervenir sur nos sujets.



Présence dans des distributeurs bio pour soutenir la filière qui a beaucoup souffert en 2022.



Les cinés-débats, joindre l'utile à l'agréable pour sensibiliser sur les pesticides et autres chimiques.



Des dizaines de réunions locales organisées.



Des conférences sur les pesticides, leurs alternatives comme la bio, ou sur les perturbateurs endocriniens.



Des stands d'information sur des salons nationaux, des marchés, des festivals ou autres événements grand public.

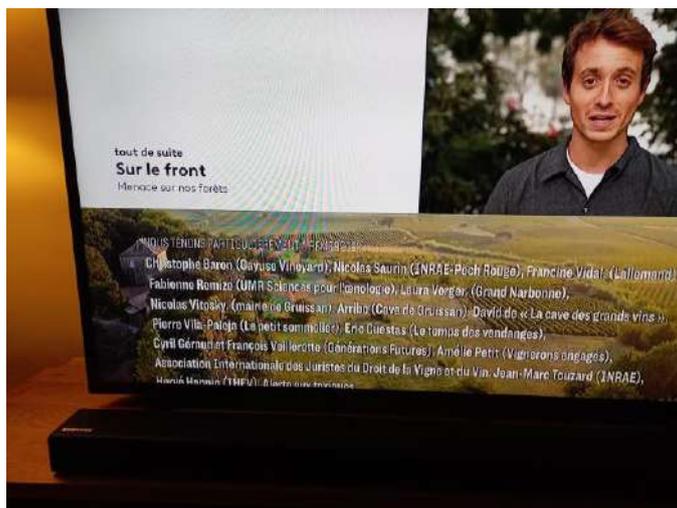
Monein : Générations futures récompense le Domaine Montesquiou

🕒 Lecture 1 min

Accueil • Pyrénées-Atlantiques • Monein



Des événements organisés par nos groupes pour **récompenser des acteurs de la transition agricole** comme ces viticulteurs du Domaine Montesquiou en Bio qui ont reçu le Trophée Coquelicot décerné par Générations Futures Pau.



L'expertise de nos bénévoles (Générations Futures Bordeaux notamment) sollicitée dans le cadre de reportages grand public (Sur le front du Hugo Clément sur France 5).

Merci à nos précieux bénévoles pour toutes leurs actions !

Equipe salariée et Conseil d'Administration

En 2022, nous avons renforcé notre équipe avec l'embauche d'une nouvelle salariée, Inès Le Dévéhat, en charge du plaidoyer ce qui amène notre équipe à 5 salariés. Nous avons également eu le plaisir d'accueillir deux nouveaux administrateurs (Nadir Saïfi et Dominique Marion). Bienvenues à elle et à eux et très heureux de les compter dans nos rangs !

CONCLUSION

Vous avez pu le lire 2022 aura été cette fois encore une année bien chargée. Nous avons eu des **victoires**, mené de nombreuses **batailles**, connus parfois des **revers** mais nous n'avons **jamais baissé les bras**, nous n'avons **jamais renoncé à notre ambition** et chaque épreuve nous incite à redoubler **d'efforts** et de **pugnacité**. **Cette énergie nous la devons à celles et ceux qui font vivre l'association** mais également à celle et ceux **qui nous soutiennent**, nous **encouragent**, nous **conseillent**, parfois nous bousculent. Alors **merci** à elles et merci à eux !

Vous pouvez compter en 2023 sur nos équipes investies et engagées pour **mener le combat** pour la **préservation du vivant** et de **notre santé en luttant sans relâche** contre les substances chimiques dangereuses qui nous menacent et nous impactent. **En 2023 de nombreux défis nous attendent** et de **nombreuses actions sont déjà prévues** : nouveau rapport sur les PFAS (ces perfluorés nommés les polluants éternels), nouvelle enquête sur la présence de résidus de pesticides dans les aliments et dans l'air, nouvelle publication sur le glyphosate, 18e édition de la semaine pour les alternatives aux pesticides...).

Génération Future sera cette fois encore aux avant-postes pour **agir face à des politiques** qui se montrent parfois **peu courageux** et des **lobbies puissants** qui ne nous laissent **pas de répit**. **Comptez sur nous !**



Générations Futures
179 rue Lafayette 75010 Paris
Tel: 01 45 79 07 59